

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



VOLUME II, N° 3  
Février 1936

# Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

## Comité d'honneur :

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec  
Le cardinal-archevêque de Québec  
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université  
Le président général de l'Université  
Le recteur de l'Université  
Le président de la Commission d'Administration de l'Université  
Le premier ministre de la province de Québec  
Le secrétaire de la province de Québec  
Son Honneur le maire de Montréal

## Comité exécutif :

Me Arthur Vallée (Droit), président.  
Docteur Ernest Charron (Chirurgie dentaire), 1er vice-président.  
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 2e vice-président.  
M. Jules Labarre (Pharmacie et Sciences), secrétaire.  
M. Yves Leduc (Droit et Sciences Sociales), trésorier.  
Docteur Stephen Langevin, ancien président.  
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

## Conseil général :

*Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :*  
*Droit :* Me Charles-Emile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).  
*Médecine :* Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.  
*Philosophie :* Mlle Juliette Chabot et M. Hermas Bastien.  
*Lettres :* M. Jean Bruchesi (délégué provisoire).  
*Sciences :* Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.  
*Chirurgie dentaire :* Docteur Théo. Côté et docteur Paul Geoffrion.  
*Pharmacie :* MM. Paul Gagnon et Marius Létourneau.  
*Sciences sociales :* Me Fernand Chaussé et M. Raymond Tanghe.  
*Agriculture :* MM. Fernand Corminbœuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).  
*Optométrie :* MM. Armand Messier et Roland de Montigny.  
*Médecine vétérinaire :* Docteur J.-H. Villeneuve (délégué provisoire).  
M. Léon Lortie (Sciences), assistant-secrétaire.  
Le président de l'Association générale des étudiants.

## Comité du Fonds des Anciens :

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Henri Lanctôt, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Arthur Dubeau, Stephen Langevin, Docteur Louis-Charles Simard, trésorier.

## L'Action Universitaire :

Jean Bruchesi, rédacteur en chef.

---

---

## NOS ANCIENS ET LA POLITIQUE.

### Sénateurs

|                            |            |                   |            |
|----------------------------|------------|-------------------|------------|
| BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE | Droit 1894 | FAUTEUX, G.-ANDRÉ | Droit 1900 |
| BOURGEOIS, CHARLES         | Droit 1904 | LACASSE, GUSTAVE  | Médecine   |
| DANDURAND, RAOUL           | Droit 1883 | LEMIEUX, RODOLPHE | Droit 1891 |
| RAINVILLE, JOSEPH-H.       |            | Droit 1900        |            |

### Députés aux Communes

|                     |                  |                                |
|---------------------|------------------|--------------------------------|
| BERTRAND, ERNEST    | Droit 1915       | Montréal-Laurier               |
| CARDIN, P.-J.-A.    | Droit 1908       | Richelieu-Verchères            |
| CASGRAIN, PIERRE-F. | Droit 1910       | Charlevoix-Saguenay            |
| CRÊTE, J.-A.        | Optométrie 1912  | Saint-Maurice-Laflèche         |
| DENIS, AZELLUS      | Droit 1929       | Montréal-Saint-Denis           |
| FERLAND, C.-ÉDOUARD | Droit 1917       | Joliette-L'Assomption-Montcalm |
| FERRON, ÉMILE       | Droit 1922       | Berthier-Maskinongé            |
| FONTAINE, T.-A.     | Droit 1917       | Saint-Hyacinthe-Bagot          |
| DESLAURIERS, HERMAS | Médecine         | Montréal-Sainte-Marie          |
| LACOMBE, LIGUORI    | Droit 1922       | Deux-Montagnes                 |
| MERCIER, PAUL       | Droit 1912       | Montréal-Saint-Henri           |
| RAYMOND, MAXIME     | Droit 1908       | Beauharnois                    |
| THAUVETTE, JOS.     | Médecine 1901    | Vaudreuil-Soulanges            |
| WERMENLINGER, E.-J. | Génie civil 1911 | Montréal-Verdun                |

### Conseillers législatifs

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| CHAMPAGNE, HECTOR     | Droit      |
| DANIEL, JOSEPH-F.     | Droit 1896 |
| Du TREMBLAY, PAMPHILE | Droit 1901 |

### Députés à l'Assemblée législative

|                    |                         |                |                  |                       |                |
|--------------------|-------------------------|----------------|------------------|-----------------------|----------------|
| BÉLANGER, J.-G.    | Optométrie 1920         | Dorion         | LELUC, FRANÇOIS  | Génie civil 1924      | Laval          |
| BERCOVITCH, P.     | Droit 1906              | Saint-Louis    | LESAGE, ZÉNON    | Médecine              | Laurier        |
| DAVID, L.-A.       | Droit 1905              | Terrebonne     | MERCIER, HONORÉ  | Droit 1899            | Châteauguay    |
| DUGAS, LUCIEN      | Droit 1921              | Joliette       | PAQUETTE, ALBINI | Médecine              | Labelle        |
| DUGUAY, LUCIEN     | Chirurgie dentaire 1926 | Lac-Saint-Jean | PLANTE, ANATOLE  | Médecine 1918         | Mercier        |
| DUPLESSIS, MAURICE | Droit 1913              | Trois-Rivières | RAJOTTE, ARTHUR  | Méd. vétérinaire 1915 | Drummond       |
| GOUIN, PAUL        | Droit 1920              | L'Assomption   | ROCHON, JEAN-L.  | Optométrie 1933       | Deux-Montagnes |
| HAMEL, PHILIPPE    | Chirurgie dentaire 1907 | Québec-Centre  | TRUDEL, MARC     | Médecine 1922         | Saint-Maurice  |



# Université de Montréal

THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE  
 — LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —  
 PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES  
 ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — AGRICULTURE  
 MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —  
 OPTOMÉTRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —  
 ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE  
 — DESSIN — ART MÉNAGER — TOURISME —  
 ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES  
 GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

## Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS,

MONTRÉAL.





VICHY—CELESTINS  
VICHY—GRANDE GRILLE  
VICHY—HOPITAL

Embouteillés à la source, à Vichy, France  
Propriété du gouvernement français

VIN  
DUBONNET  
Apéritif  
et  
Tonique

PERRIER

Le  
Champagne  
des Eaux  
de Table

*Paris* PARIS  
Parfums et Poudre de Luxe

Diplômés

PROCUREZ-VOUS

*Orientations* (5e mille),  
par l'abbé Lionel Groulx ..... \$0.75  
(Editions du Zodiaque, Montréal)

*Conditions de notre destin national*,  
par Hermas Bastien ..... \$0.75  
(Editions Albert Lévesque, Montréal)

*Histoire du Canada pour tous*,  
par Jean Bruchesi.  
Tome I : Le régime français (cou-  
ronné par l'Académie française) \$1.25  
Tome II : Le régime anglais ..... \$1.25  
(Editions Albert Lévesque, Montréal)

*Le conflit italo-éthiopien*,  
par Raymond Tanghe ..... \$0.75  
(Editions Albert Lévesque, Montréal)

*Histoire de la Médecine*,  
par Eugène Saint-Jacques ..... \$1.25  
(Editions Beauchemin, Montréal)

LA  
BANQUE D'ÉPARGNE  
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Quatre-vingt-neuvième



Rapport Annuel

AUX ACTIONNAIRES.

MONTRÉAL, LE 10 FÉVRIER, 1936.

Messieurs,  
Nos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-neuvième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1935. Les profits nets de l'année ont été de \$372,716.41, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$264,654.35, ce qui forme un ensemble de \$637,370.76. Outre les distributions trimestrielles d'usage à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$7,250.00 à diverses oeuvres charitables et philanthropiques — indépendamment de la somme de \$10,200.00, intérêt sur le fonds des pauvres distribué comme d'habitude — laissant un solde au crédit du compte des profits non divisés de \$350,120.76. Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année. Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président,  
R. DANDURAND.

BILAN GÉNÉRAL  
AU 31 DÉCEMBRE, 1935.

|  |  |                 |                 |
|--|--|-----------------|-----------------|
| <i>Au Public:</i>  |  |                 |                 |
| Dépôts portant intérêt   |  | \$54,648,485.87 |                 |
| Dépôts ne portant pas intérêt  |  | 272,916.09      |                 |
| Fonds de charité   |  | 180,000.00      |                 |
| Comptes divers   |  | 1,011,268.07    |                 |
|  |  |                 | \$56,112,670.03 |
| <i>Aux Actionnaires:</i>   |  |                 |                 |
| Capital (Souscrit \$2,000,000.00), versé   |  | \$ 2,000,000.00 |                 |
| Fonds de Réserve   |  | 2,500,000.00    |                 |
| Solde des Profits, reporté   |  | 350,120.76      |                 |
|  |  |                 | 4,850,120.76    |
|  |  |                 | \$60,962,790.79 |
| <b>ACTIF</b>   |  |                 |                 |
| Espèces en caisse et dans les banques  |  | \$ 6,891,249.18 |                 |
| Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux   |  | 27,152,481.81   |                 |
| Obligations de la Cité de Montréal et d'autres municipalités canadiennes   |  | 18,828,391.56   |                 |
| Obligations de municipalités scolaires canadiennes   |  | 46,300.58       |                 |
| Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques   |  | 2,028,533.01    |                 |
| Valeurs diverses   |  | 200,000.00      |                 |
| Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement   |  | 4,439,157.82    |                 |
| Fonds des Pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral |  | 180,000.00      |                 |
|  |  |                 | \$59,766,113.96 |
| Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales)   |  | \$ 1,170,000.00 |                 |
| Autres titres  |  | 26,676.83       |                 |
|  |  |                 | 1,196,676.83    |
|  |  |                 | \$60,962,790.79 |

Pour le conseil d'administration,

Le président:  
R. DANDURAND

Le directeur général:  
T. TAGGART SMYTH

G. Vandelac, Jr.      Fondée en 1890      Alex. Gour  
Directeur de funérailles  
**GEO. VANDELAC**  
SALONS MORTUAIRES  
SERVICE D'AMBULANCE  
120, rue Rachel Est, Montréal.      Tél. BELair 1717

"Mangez la levure

**LALLEMAND**

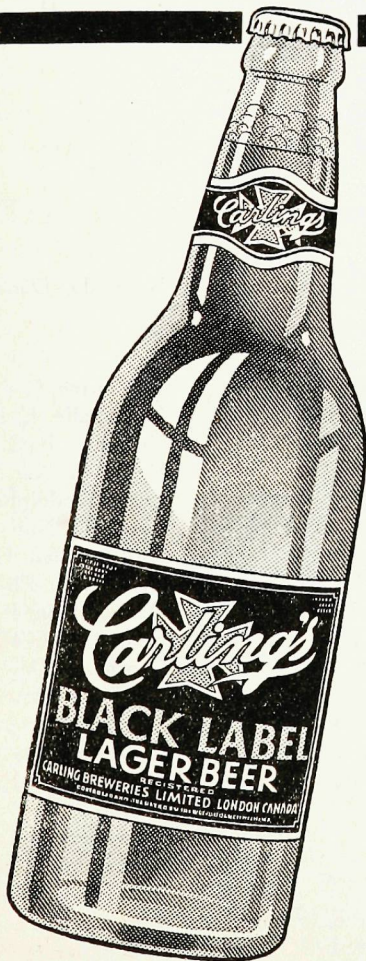
pour votre santé"



# Sommaire



|  |   |          |
|--|---|----------|
| Se donner la main .....                          | <i>La rédaction</i>                               | 45       |
| Les sciences à Montréal et à Québec .....        | <i>Léon Lortie</i>                                | 46-47    |
| Le caractère social du génie civil .....         | <i>Edmour Chauvet</i>                             | 48-49    |
| Mon ami, Etienne Parent .....                    | <i>Gérard Parizeau</i>                            | 50-51    |
| Le Fonds des Anciens .....                       | <i>Jean Bruchesi</i>                              | 52       |
| Etat des recettes et déboursés .....             |   | 52       |
| Les grands deuils des Lettres françaises .....   |   | 53-54    |
| Les Amicales féminines du diocèse de Montréal .. | <i>Ernestine P.-Léveillé</i>                      | 55       |
| Le sport à l'Université .....                    | <i>Gustave Lachance</i>                           | 56-57    |
| La vie de l'Association .....                    |   | 58       |
| Un bel anniversaire .....                        | <i>Jean-Marie Nadeau</i>                          | 59       |
| La vie universitaire .....                       |   | 60-61    |
| Quelques livres .....                            | <i>Paul Riou, Jacques Rousseau, Jean Bruchesi</i> | 62-63-64 |
| En feuilletant revues et journaux .....          |   | 65       |
| Ce que les Anciens écrivent .....                |   | 66       |



## BLACK LABEL LAGER

de

# Carling

une délicieuse bière de riz...  
apéritive... digestive... et qui  
ajoute au plaisir des bons  
repas.

*Exquise et saine  
entre toutes les  
bières et*

**Ne coûte pas plus cher.**

# Carling

BLACK LABEL  
LAGER



# « « « LES ASSURÉS » » »

C E n'est pas ce mois-ci que l'Université touchera les quelques \$10,000 qui lui reviennent par suite du décès d'une demi-douzaine d'assurés. Le procureur-général a procédé à l'étude du dossier qui lui fut transmis l'automne dernier et le Trésor provincial exige, si invraisemblable que cela paraisse, l'entier paiement des droits sur les successions. Seule, l'Assemblée législative pourrait exempter l'Université du paiement de ces droits. Espérons qu'une requête lui sera présentée à cette fin.

En attendant, nous poursuivons nos recherches sans nous lasser. Trois autres assurés ont été retracés depuis la dernière livraison : ce sont MM. Toussaint Décarie (Police No. 2668), 586, Ave. Claremont, Westmount; Geo.-A. Chartrand (Police No. 2916) et Léo Bonhomme (Polices Nos. 8457 et 8531), 8442, rue Foucher, Villeray.

Encore un peu de courage et de travail, et nous en aurons fini de cette affaire !

| Polices<br>No | Montant | Nom de l'Assuré           | Adresse fournie par la<br>Sauvegarde en 1921 | Occupation lors de l'é-<br>mission de la police,<br>ou en 1921 | Lieu de naissance          | Nom du Donateur        |
|---------------|---------|---------------------------|--|--|----------------------------|------------------------|
| 2585          | 1,000   | Bélaïr, J.-Nap.....       | New York, E.-U. A.....                       | Comptable.....   | Belle-Rivière.....         | Ducharme, G.-N.        |
| 2587          | 1,000   | Dumouchel, Angus.....     | 167, Vinet, (ville).....                     | Commis-épicier.....  | Alexandria.....            | Lachapelle, E.-P.      |
| 2636          | 500     | Charbonneau, J. W.....    | 87, Lévis (ville).....                       | Comptable.....   | Montréal.....              | Crépeau, F.-G., N.P.   |
| 2638          | 900     | Gariépy, J.-M.-A.....     | 255, Champlain.....                          | Commis-marchand.....   | Sorel.....                 | Papineau, Nar.         |
| 2669          | 2,500   | Cartier, Paul.....        | 209, Christophe-Colomb.....                  | Comptable.....   | St-Jean d'Iberville.....   | Foget, Rodolphe        |
| 2671          | 600     | Dubuc, L.-J.....          | 286, Aqueduc.....                            | Commis de banque.....  | Nicolet.....               | Papineau, Nar.         |
| 2672          | 1,000   | Thibaudeau, Rod.....      | 813, Sanguinet.....                          | Agent d'assurance.....   | Saint-Maurice.....         | Dauth, Chan. G.        |
| 2821          | 1,000   | Deslauriers, Emilien..... | 32a, Rivard.....                             | Commis de bureau.....  | Beauharnois.....           | Brodeur, L.-Ph.        |
| 2917          | 2,500   | Lemieux, Donat.....       | 216, Hôtel-de-ville.....                     | Etud. en pharmacie.....  | Montréal.....              | Béique, Hon. F.-L.     |
| 2918          | 2,500   | Brien, Jos.....           | 663, Saint-André.....                        | Commis-épicier.....  | Montréal.....              | Béique, Hon. F.-L.     |
| 3542          | 1,000   | Sauriol, J.-A.....        | 375, est, Ontario.....                       | Caissier.....  | Saint-Martin.....          | Grothé, L.-O.          |
| 3543          | 40      | " "                       | " "  | " "  | " "                        | Giroux, C.-A.          |
| 5161          | 1,000   | Fortier, J.-A.....        | S.-Jean (Iberville).....                     | Agent.....   | S.-Thomas (Montmagny)..... | Laporte, H.            |
| 5166          | 400     | Désilets, Joseph.....     | Trois-Rivières.....                          | Séminariste.....   | Joliette.....              | Dufresne, Frs.         |
| 5079          | 500     | Cournoyer, Wellie.....    | 10, Morin, Montréal.....                     | Commis.....  | Yamaska.....               | Morin, V. N.-P.        |
| 8080          | 400     | " "                       | " "  | " "  | " "                        | Morin, L.-J.           |
| 8081          | 1,000   | " "                       | " "  | " "  | " "                        | Pérodeau, Hon. N.      |
| 8286          | 1,000   | " "                       | " "  | " "  | " "                        | Archambault, Mgr       |
| 8428          | 1,000   | " "                       | " "  | " "  | " "                        | Desjardins, Hon. A.-L. |
| 9673          | 1,000   | St-Pierre, J.-B.....      | 1506, ouest, Notre-Dame.....                 | Marchand, chaussures.....                                      | Saint-Pie.....             | Cléroux, Dr. L.-J.     |
| 7276          | 1,000   | Meunier, Roméo.....       | 276, ouest, Ave Des Pins.....                | Dessinateur.....   | Montréal.....              | Archambault, Hon. H    |



---

---

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, inc.

Abonnement : au Canada : \$1.00  
à l'étranger : \$1.50

Rédaction : 515 est, rue Sherbrooke  
Tél. PL. 4812

---

Paraît tous les mois, sauf en juillet et août

---

Vol. II

MONTREAL, FEVRIER 1936

No. 3

---

## SE DONNER LA MAIN

NOTRE recteur est partout. Il y a moins d'un mois, devant les membres de la Société d'étude et de conférences, il résumait l'historique et décrivait le fonctionnement de l'Université. Le 25 janvier, il remerciait son collègue de McGill, M. A. Eustace Morgan et nos lecteurs trouveront sous la rubrique, "La vie universitaire", la conclusion du petit discours de M. Maurault. Le 8 février, au Cercle Universitaire encore, le recteur prenait la parole devant les Anciens de l'École Polytechnique qui clôturaient par un banquet leur assemblée annuelle.

Avant même de fonder l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, les quelques Anciens, qui avaient pris cette initiative, s'adressèrent aux licenciés de l'École des Hautes Études et aux diplômés de l'École Polytechnique. Il leur apparaissait alors, comme il leur apparaît toujours, qu'une Association générale ne pouvait ignorer les Anciens de deux grandes Écoles affiliées à l'Université. Ceux-ci furent donc invités à se joindre aux représentants des quelques associations déjà formées et de celles qui n'existaient encore qu'en puissance. Sans refuser catégoriquement une collaboration occasionnelle, les Anciens des Hautes Études et de Polytechnique préférèrent s'abstenir. L'abstention dure encore.

Aussi bien, l'appel adressé par M. Maurault aux Anciens de l'École Polytechnique, à l'issue du banquet du 8 février, revêtit-il, dans les circonstances, un caractère particulièrement émouvant. Nous remercions notre recteur de l'avoir formulé en termes aussi énergiques et nous espérons que la réponse ne tardera plus maintenant à venir.

"A vous, messieurs les Anciens, s'est écrié M. Maurault, je me bornerai, ce soir, à demander une faveur, celle d'accorder à l'Université votre soutien. Il y a, dans ce pays, un fait social qui m'étonne et me confond: c'est que la plupart des hommes qui font et dirigent l'opinion, — au moins dans la région de Montréal — anciens élèves de notre université, aient mis jusqu'ici si peu de leur influence à son service! Est-ce que je me trompe? Mais il me semble que si, prêtres et médecins, magistrats et avocats, dentistes et pharmaciens, ingénieurs, architectes et hommes d'affaires se donnaient la main, ils formeraient une chaîne tellement solide, qu'ils auraient vite fait de nous tirer de l'impasse où nous sommes...

"On dit parfois que le Canadien français manque d'esprit critique. Quand on parle ainsi, on ne songe évidemment qu'au domaine littéraire: car ailleurs, nous sommes des as de la critique. Pourtant, il y a un moment où la critique perd ses droits; c'est lorsqu'un chef, ayant pesé le pour et le contre, a donné un mot d'ordre. Alors, il ne reste qu'à faire taire ses idées personnelles et à marcher dans la direction indiquée...

"Cette discipline, je la demande à tous les Anciens de l'Université: je vous la demande, à vous aussi, messieurs, bien que je sache parfaitement que le statut de votre École la mettra à l'abri du danger.

"Mais j'invoque l'esprit de solidarité qui doit nous animer tous, convaincu que vous ne serez pas sourds à mon appel.

"Il faut qu'on vienne à notre aide, sans quoi... Messieurs, je compte sur vous!"

Comme tout cela est profondément vrai! et profondément triste aussi! L'Université se meurt et, si elle vient à disparaître, ce ne sont pas seulement les quelque 200 professeurs et 4 ou 5,000 étudiants qui en souffriront: c'est la ville de Montréal, c'est la province, c'est le pays tout entier. Et cependant, le sort d'une institution, dont le ministre des Terres et Forêts lui-même, l'honorable Honoré Mercier (Droit 1899), soulignait le rôle dans notre formation intellectuelle, ne semble pas intéresser un très grand nombre de ceux qui lui doivent le plus: ses anciens élèves.

M. Maurault supplie tous les Anciens de se donner la main, de sauver leur *Alma Mater* en péril de mort. Il serait grand temps de faire taire les petites susceptibilités, les rancunes personnelles, l'esprit de clan et de remplacer, par un large mouvement d'ensemble, la poursuite des intérêts particuliers, d'autant plus que ceux-ci y gagneront le jour où la cause de l'Université aura triomphé. Si nous finissons par obtenir l'union, l'harmonie dans les rangs des universitaires eux-mêmes, si tous les Anciens, sans exception aucune, oublièrent pour un instant leur École ou leur Faculté pour ne plus songer qu'à l'ensemble des Facultés et Écoles, les pouvoirs publics et l'opinion publique, accorderaient bien, bon gré mal gré, au problème universitaire toute l'attention qu'ils portent à d'autres problèmes. Mais il faut que l'exemple vienne de haut.

L'Association générale et *L'Action Universitaire* ont fait, jusqu'ici leur possible. Avant longtemps, elles entreprendront, l'une et l'autre, de multiplier et de resserrer les liens qui doivent unir les Anciens entre eux et à l'Université, par le moyen des groupements régionaux. Un peu partout, dans la province et en dehors du Québec, des bonnes volontés s'offrent à nous, de précieux concours nous sont acquis. L'année académique ne se terminera pas que nous n'ayons complété notre organisation et personne ne pourra plus, alors, plaider ignorance.

En attendant, que l'action commencée se poursuive, s'amplifie; que tous se donnent la main et que, pour une fois, nos "as de la critique", dont parle M. Maurault, se ferment la ... bouche.

La rédaction.



# Les Sciences à Montréal et à Québec au XIX<sup>ème</sup> siècle

Par . . . .  
Léon Lortie

QUOI que puisse en penser M. Valéry, l'étude de l'histoire est un guide précieux. Ce n'est pas sans besoin que nous nous retournons vers un passé pas très vieux, au moment où nous croyons assister à la naissance d'une science canadienne-française. Les quelques notes que j'ai pu recueillir sur l'enseignement des sciences au cours du XIX<sup>e</sup> siècle montrent que le mouvement actuel n'est qu'une reprise, pour ne pas dire une renaissance. Dans des circonstances bien moins favorables nos pères ont manifesté, il y a une centaine d'années, un goût prononcé pour les sciences. Goût qui s'est extériorisé sous diverses formes dont les revues et les journaux contemporains nous ont gardé le souvenir. Combien d'analogies ne pourrions-nous pas établir entre ces deux époques, la nôtre et la leur ! Même enthousiasme, mêmes réclama-tions, mêmes critiques aussi. Déjà on recherchait les causes qui avaient retardé l'enseignement au Canada. Par contre, on était très fier d'annoncer que l'enseignement des mathématiques se donnait dans toutes les classes du cours classique. Autant de nouvelles qui vous semblent d'hier et qui sont plus que centenaires.

L'histoire de nos origines scientifiques nous ménage plusieurs surprises de ce genre.

Malgré toute la bonne volonté et la formidable énergie de nos éducateurs, l'enseignement secondaire, à Montréal, du moins, n'était guère reluisant dans les années qui suivirent la conquête. Un visiteur américain s'étonnait, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, que le collège de Montréal fût sans laboratoire de physique et sans bibliothèque scientifique, et qu'on fût en retard de 200 ans sur ce qui s'enseignait alors en France.

De 1794 à 1796, l'arrivée de plusieurs sulpiciens français chassés par la Révolution dota Montréal, dans la personne de MM. Houdet, Chicoineau et Rivière, de nos premiers professeurs de philosophie et de sciences. Ces travailleurs infatigables furent de véritables initiateurs. Les cahiers qu'ils ont rédigés sur les mathématiques et les sciences naturelles sont conservés pieusement par le Petit Séminaire de Montréal. En 1799 M. Houdet avait monté un cabinet de physique dont il avait fabriqué lui-même une bonne partie des appareils. Ce musée s'enrichit en 1822 d'une collection de minéraux offerte par l'abbé Haüy, et d'un cahier de références manuscrit du célèbre cristallographe. La mort de M. Houdet, survenue après trente années consacrées à l'instruction des jeunes Canadiens, ne ralentit pas le zèle de ses collaborateurs qui firent enseigner, vers 1830, les mathématiques dans toutes les classes. En plus de l'intérêt suscité chez les élèves par ces innovations, nous constatons, en lisant les journaux de l'époque, la curiosité du public à leur égard. Ainsi, le Dr J. B. Meilleur signait des articles de vulgarisation dans *La Minerve* et dans *Le Spectateur canadien*. La Bibliothèque canadienne de Michel Bibaud se targuait d'être un périodique littéraire et scientifique. De fait, outre l'obligatoire chapitre d'Histoire du Canada du directeur, on trouvait dans chaque livraison plusieurs pages consacrées à la botanique, à la zoologie et à la médecine. Plus tard, Bibaud ira même jusqu'à reproduire régulièrement les rapports des séances de l'Académie des Sciences de Paris que publiaient les journaux français.

Jean-Antoine Bouthillier avait publié en 1809, à Québec, un *Traité d'arithmétique à l'usage des Écoles*. Il y

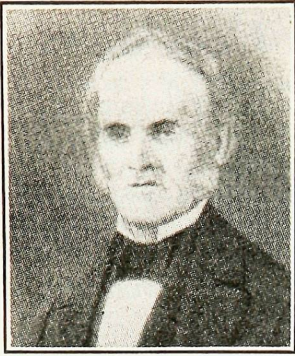
eut des rééditions en 1829, et en 1852, qui sont au catalogue de la collection Gagnon à la Bibliothèque municipale de Montréal. Michel Bibaud lui-même avait fait paraître à Montréal, en 1816, l'*Arithmétique en quatre parties*. Vingt ans plus tard, Ladreyt donne sa *Nouvelle Arithmétique* raisonnée, un in-octavo de 120 pages précédées d'une introduction. En 1824, paraît à Trois-Rivières, le "*Nouveau traité de la sphère d'après le système de Copernic, à l'usage du séminaire de Nicolet*."

La chimie n'est pas non plus négligée. François-Xavier Blanchet fait imprimer à New-York, dès le début du siècle, ses *Recherches sur la Médecine ou l'application de la chimie à la Médecine*, livre curieux qui, selon le mot du Dr Léo Pariseau, est le modèle des recherches qu'il ne faut pas faire. En 1820, c'est A. G. Douglas qui fait imprimer une "*Traduction libre et abrégée des leçons de chimie du Chevalier H. Davy*." Quelques années plus tard, le Dr Tracey, à Montréal, devait professer, à partir du 12 novembre 1827, des leçons de chimie, rue Saint-Pierre, les lundis, mercredis et vendredis, jusqu'au premier mai. A Québec, Blanchet, déjà nommé, s'était proposé de donner des cours gratuits de chimie et de géologie à l'Hôpital des Emigrés, tandis que son fils, qui a étudié en Angleterre, enseignerait l'anatomie. Whitelaw, toujours dans la Vieille Capitale, annonçait des cours de chimie. Un peu plus tard, en 1833, J.-B. Meilleur publie chez Duvernay son *Cours abrégé de Leçons de Chymie*, puis, en 1837, dans *Le Glaneur*, imprimé à St-Charles sur Richelieu, il commence une nouvelle édition de cet ouvrage sous forme catéchistique. Les premières livraisons seules ont pu voir le jour. Joseph Cauchon, le futur homme politique, alors étudiant en droit, publie à Québec, en 1841, des *Notions élémentaires de Physique, avec planches, à l'usage des maisons d'éducation*.

Des sociétés scientifiques surgissaient à Québec et à Montréal. Dans la capitale se fondait en 1827, sous le patronage de Lord Dalhousie, la Société Canadienne pour l'Encouragement des Arts et des Sciences, ancêtres de notre Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences. Le colonel Jos. Bouchette, arpenteur général, en était le président, et le Dr Xavier Tessier, le secrétaire. La Société commença par instituer un concours doté de prix et de médailles. Un des premiers lauréats, en 1828, fut Valère Guillet, notaire d'Yamachiche, auteur d'un *Petit système d'agriculture* qui parut dans le recueil de Michel Bibaud. Un de ses membres, W. Green, fut lauréat de la médaille Isis, récompense que lui accorda la Société d'Encouragement des Arts, de Londres, pour un travail sur les peintures et les couleurs fabriquées au Canada. Un deuxième concours eut lieu l'année suivante et de nombreux prix furent distribués. Mais, cette même année, la Société fusionna avec la "Société littéraire et philosophique de Québec" qui, tout en conservant son nom, eut, dès lors, une section scientifique. Chose curieuse, et qui étonnera ceux qui prétendent que nous n'avons pas de dispositions pour les sciences, cette section fut toujours plus active que celles des lettres et des arts. A même les crédits votés par l'Assemblée législative, la Société acheta des appareils et des instruments de physique, d'astronomie et d'électricité, destinés à ses cabinets et à son musée.

Les Québécois avaient un magnifique exemple devant les yeux, bien fait pour les inciter à cultiver les Sciences naturelles. Pierre Chasseur, sculpteur et doreur de son





Jean-Baptiste Meilleur  
(1796-1878)

métier, avait rassemblé une fort belle collection d'histoire naturelle. Cet artisan, sans grande instruction avait eu l'heureuse idée de présenter chaque sujet dans son habitat, de manière à faire voir d'un seul coup d'œil l'histoire et les habitudes de l'animal en vue. C'était, avant la lettre, la formule la plus moderne de présentation des pièces de musée. A la mort de Pierre Chasseur, l'Assemblée législative acheta ce musée et chargea le Dr Meil-

leur, qui en avait proposé l'acquisition, de le classer d'après les trois règnes. Belle préoccupation scientifique, mais qui dut enlever tout le cachet de la disposition originelle du musée. L'incendie des édifices du Parlement détruisit presque complètement cette intéressante collection.

D'autres gestes témoignent de l'ardeur de ces néophytes. Possédés d'un beau zèle, ils n'hésitèrent pas à publier des recueils exclusivement scientifiques. Xavier Tessier fut d'une singulière activité. En 1826, il fit paraître le *Journal Médical de Québec* qui vécut deux ans. Il songea même à publier un *Journal de Sciences naturelles* pour lequel il écrivit un prospectus prometteur, mais qui demeura à l'état embryonnaire. La Société des Arts et des Sciences livra un seul volume de ses transactions. Les médecins se font surtout remarquer par leur ardeur à diffuser les connaissances qu'ils ont acquises à l'étranger. Plusieurs d'entre eux se font imprimer à New-York et même à Paris. Entre autres, Tessier lui-même fait éditer à New-York "*The French Practice of Medicine, being a translation of L.-J. Begin's Therapeutics; with occasional notes and observations illustrative of the treatment of diseases in the climate of America*". L'ouvrage en deux volumes est de 1829. La même année, F. O. Doucet donne : "*On the medical systems which have existed in France since the beginning of this century*". C'est un léger in-octavo de 26 pages publié à New-York. Ce même Doucet avait fait paraître à Paris, l'année précédente, si l'on en croit Michel Bibaud, des *Fragments de médecine pratique*.

De nombreux médecins étudient en France, en Angleterre et aux États-Unis, tandis qu'en 1831, une loi constitue le Bureau des Examineurs de Médecine du Bas-Canada.

L'année même où se fonde à Québec la société dont j'ai déjà parlé, Montréal voit naître la "*Montreal Naturalists Society*" fondée par des médecins anglais, mais dont quelques Canadiens français, comme J.-B. Meilleur, Toussaint Pothier, Guillaume Vallée, Jules Quesnel feront partie. Les bureaux de direction ne contiennent guère, pour les premières années, que des noms anglais. Peu à peu, les nôtres s'imposent, et, en 1857, Hugué Latour en est le vice-président. L'Association américaine pour l'Avancement des Sciences tient, cette année-là, son congrès dans notre ville, sur l'invitation de Sir William Logan.

Pour faire pièce à cette société anglaise, Maximilien Bibaud organise, en 1856, l'Institut Polytechnique dont une classe est consacrée aux Sciences. Il faut voir l'enthousiasme des journaux à l'inauguration de cet institut. *La Patrie* est dithyrambique : le Canada possède enfin son Académie; plus heureux que la France qui ne put trouver que des savants étrangers lorsque Colbert fonda l'Académie

des Sciences, le Canada peut se glorifier de ses propres fils, comme Sir William Logan dont la renommée a traversé les mers. Compte-rendu savoureux, c'est le moins qu'on puisse dire. Nos petits séminaires et collèges dont plusieurs avaient vu le jour depuis le début du siècle, étaient au même diapason, et chacun d'eux pouvait s'enorgueillir d'un professeur de sciences. On enseignait les hautes mathématiques à Saint-Hyacinthe où la personnalité de messire François Désaulniers, qui introduisit au Canada l'étude de la philosophie thomiste, imposait partout le respect et l'admiration. L'abbé Isaac Désaulniers, frère du précédent, l'érudite professeur de Nicolet, se tenait au courant des recherches de ses contemporains étrangers. Voici une anecdote qui fait saisir jusqu'à quel point ces deux frères s'adonnaient aux choses de l'esprit. L.O. David raconte qu'ils étaient venus de grand matin voir leur mère à Sainte-Anne de Yamachiche. Rendus près de la maison paternelle, l'un d'eux trace avec sa canne quelques lignes sur le sable. L'autre le regarde intrigué et un peu agacé. N'y tenant plus, il finit par lui dire: "Non, ça n'est pas comme ça." Contestation... Le soir tombait lorsque Madame Désaulniers vit, près de la rivière, deux formes estompées qui gesticulaient avec animation. Ses deux fils discutaient encore...

A Montréal, un clerc sur qui on ne sait pas encore grand'chose, Duchêne, avait une réputation d'érudite et de savant.

De tous les centres intellectuels d'alors, la plus ancienne de nos maisons d'éducation, le petit séminaire de Québec tenait à conserver, par l'excellence de ses cours, le rang élevé qu'elle occupait. Messire Jérôme Demers, professeur de philosophie, puis supérieur du Petit Séminaire, avait, au dire de Max. Bibaud, approfondi les mathématiques. Il fit traduire pour ses élèves des manuels de physique, de chimie et d'architecture. Sous son habile direction le niveau des études fut porté très haut. On est surpris à la lecture des programmes d'examens publics, de voir les nombreuses matières enseignées alors et qui ont malheureusement disparu depuis.

Les journaux de 1841, nous donnent un compte-rendu fort élogieux des examens publics subis par les élèves du séminaire. Interrogatoire sur l'algèbre, la géométrie, les trigonométries rectiligne et sphérique, les sections coniques, le calcul différentiel et intégral.

Les rédacteurs du *Canadien* et de *La Gazette de Québec* s'extasiaient devant les réponses fermes et assurées qui étonnent les profanes.

Ne soyons pas dupes. Le professeur ne questionnait pas n'importe qui sur n'importe quoi. Et je crois, si je ne m'abuse, que les journalistes de 1840 ne devaient pas pas plus posséder que ceux d'aujourd'hui les notions de dérivée ou d'intégrale. Ils s'en tiraient en parlant de "ce poste avancé que Newton et Leibnitz ont posé sur les confins de l'intelligence humaine". Mais n'allons pas inférer de ces remarques que cela n'était que de la poudre aux yeux. Ces matières étaient réellement au programme du séminaire. L'abbé Langevin fit paraître, en 1848, sans nom d'auteur, un *Traité élémentaire de Calcul différentiel et de Calcul intégral à l'usage des*



Joseph-Edouard Cauchon  
(1816-1885)

(Suite à la page IX)



# LE CARACTÈRE SOCIAL DU GÉNIE CIVIL Par . . . . . Edmour Chauret

*L'ingénieur est un inconnu,  
qui s'ignore lui-même.*

**P**AUL Valéry disait un jour que "Louis XIV, au faite de sa puissance, n'a pas possédé la centième partie du pouvoir sur la nature et des moyens de se divertir, de cultiver son esprit ou de lui offrir des sensations, dont dispose aujourd'hui tant d'hommes de condition assez médiocre".

J'avoue ne pas pouvoir comprendre certains vers du "Cimetière marin", mais cette réflexion du roi des poètes sur le progrès moderne me remplit d'aise, parce que j'en saisi heureusement le sens et que je suis ingénieur.

Le petit gommeux, qui conduit son coupé sur le chemin de béton, n'a pas une pensée pour les générations de savants et d'ingénieurs, qui ont uni leurs efforts, afin qu'il puisse se rendre avec confort et célérité vers quelques rendez-vous d'amour. Il manie avec nonchalance les manettes et les leviers qui règlent la distribution de l'énergie, il se rit des collines et des vallées, qui se sont effondrées les unes dans les autres, il suit les méandres du chemin, confiant dans la perfection géométrique des courbes et sentant le grain du béton adhérer aux pneus. Puis, au bout de la route, il remarque tout simplement qu'il a pris vingt minutes à passer le chemin X.

Ce chemin X porte le nom d'un administrateur, grâce aux soins duquel l'ingénieur a pu tracer et construire cette merveille de voirie moderne. L'ingénieur et l'administrateur furent les deux chevilles ouvrières de cette œuvre. Cependant, lorsque monsieur X coupa le ruban de l'inauguration, l'ingénieur resta confondu dans la foule du monde officiel, qui ne reconnut pas ce terrassier diplômé, sans lequel le petit gommeux irait encore voir les filles en "quatre-roues" et sur le chemin du roi, antique et cahoteux.

Cette scène, si chère aux politiciens en mal de popularité, illustre bien comment l'ingénieur est inconnu ou méconnu. L'homme dans la rue possède un sens précis du rôle de l'avocat et du médecin auprès de l'individu et de la société, mais l'ingénieur reste pour lui cet être vague et complexe, dont l'office consiste autant à alimenter de charbon un foyer ou à mettre en opération une machine qu'à promulguer les lois de la calorimétrie et de la thermodynamique.

L'idée de la science et de ses applications s'embrume ou s'aurole dans le cerveau du profane de cette atmosphère hiératique, au milieu de laquelle l'alchimiste élaborait le grand Oeuvre. Or, auprès du simple pékin, le nom et le rôle de l'ingénieur semblent participer à cette obscurité. Comme toutes les professions, celle de l'ingénieur est vieille comme le monde. Elle répond à des besoins humains, comme le droit et la médecine. Le médecin n'est en somme que le guérisseur du village, dont l'art empirique s'est élevé au titre de science médicale et dont le métier est devenu une profession. L'ingénieur est l'homme de métier enrichi de toutes les données de la science et sachant soumettre à des formules mathématiques les plus antiques phénomènes de la nature, que l'homme avait toujours exploités empiriquement.

Toutefois, l'avènement des vieilles professions libérales a précédé de plusieurs siècles celui du génie civil. C'est depuis des générations et des générations que le peuple a acquis l'habitude de consulter le médecin, l'avocat ou le notaire. Il faut donc que de même l'ingénieur fasse passer dans les mœurs la conviction de son utilité. Sa jeune profession a besoin de la sanction du temps, autant que de la sanction gouvernementale.

La largeur de vue de nos administrateurs et l'initiative de quelques ingénieurs a valu au génie civil une reconnaissance légale et a amené la création de la Corporation des ingénieurs professionnels. Si les administrateurs publics ont compris la nécessité d'investir une classe d'hommes de l'autorité de guider le public dans le maquis des applications scientifiques, le public lui-même n'a pas semblé pouvoir suivre cette innovation trop avancée pour son entendement. Dans la conduite des hommes, il n'est pas toujours efficace d'imposer à ceux-ci une loi, dont ils n'ont pas compris et longuement ressenti l'opportunité dans la pratique ordinaire de la vie. Certes, la reconnaissance légale de la profession du génie civil était nécessaire et au public et à l'ingénieur, et ceux qui contribuèrent à sa réalisation méritent notre reconnaissance. Mais, ce que je veux dire, c'est que l'esprit du public n'était pas et n'est pas préparé à l'idée de cette nouvelle profession.

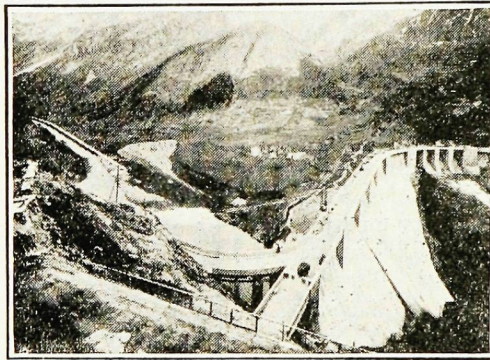
Habitué à des méthodes de travail éprouvées par l'expérience, ignorant que l'économie et le souci de la durée ont présidé à l'élaboration de la technique moderne, le public redoute

la complication scientifique et jugée inutile du génie civil et oublie naturellement le chemin du bureau de l'ingénieur.

Le public méconnaît jusqu'au titre même de l'ingénieur et continue à baptiser de ce nom, en dépit des justes ordonnances de la loi, les plus hétéroclites bricoleurs. Un monsieur ne peut remplacer un siphon de chambre de toilette sans se conférer le titre d'ingénieur sanitaire. Un autre ne peut réparer sciemment un commutateur sans être un ingénieur électricien. Les mécaniciens de machines fixes se voient bombarder du titre d'ingénieur par des journalistes distraits, à chaque partie de carte ou fumerie de leur syndicat, que le journal rapporte. Des pompiers gradés exhibent dans les rues de la ville, à 50 milles à l'heure, leur écusson de chef-ingénieur, avec lettres d'or sur carrosserie vermillon. Comme l'aurait dit Musset au grand dam de M. Mailhiot, secrétaire de la Corporation, c'est être ingénieur que de planter des choux. Pourtant il faut avoir passé cinq ans à Polytechnique pour comprendre que le génie civil n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

Si l'ingénieur n'est pas le savant, qui découvre les lois de la mécanique et des mathématiques, il est celui qui les adapte aux besoins de l'humanité. Janus bi-facial tourné vers la science et vers les besoins des hommes, il s'efforce de faire servir celle-là à ceux-ci. Il infuse un sens humain aux indifférentes lois physiques. Selon le mot d'Emerson, il se réjouit plus à "trouver une nouvelle propriété dans la vieille terre qu'à acquérir une nouvelle planète".

Voilà une brochette d'idées qui dépassent la compréhension du citoyen moyen et qui font de ce fait que l'ingénieur demeure un inconnu aux yeux de celui-ci.



Le petit gommeux... se rit des collines et des vallées qui se sont effondrées les unes dans les autres...



Si l'ingénieur est un inconnu, j'oserais même dire qu'il est un inconnu qui s'ignore lui-même.

Il n'existe pas d'hommes qui possèdent dans leurs mains de puissance plus formidables, en temps de guerre comme en temps de paix. La guerre moderne s'est transformée en un problème purement technique. Le temps est révolu de la guerre fraîche et joyeuse. Le citoyen quitte alors la machine industrielle désaffectée pour servir la machine militaire aussi compliquée et aussi délicate. Le scientifique mène la guerre, parce qu'aux heures de danger, il est celui vers lequel se tourne instinctivement la nation. L'intérêt individuel et la mesquinerie politique peuvent difficilement prévaloir contre ce sentiment collectif de conservation.

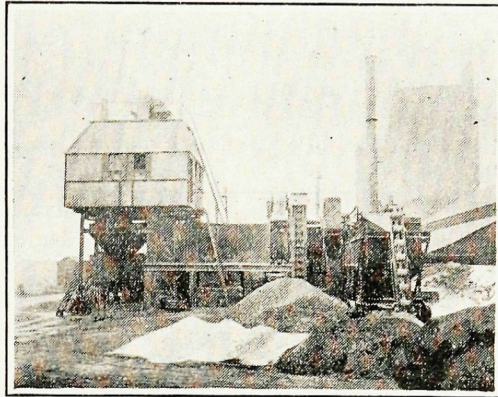
Si l'ingénieur militaire mène la guerre, l'ingénieur civil ne "mène pas la paix". Le danger passé, le vieux naturel politique revient au galop, l'intérêt individuel mal compris retrouve son appétit et l'ingénieur est renvoyé à sa table à dessins et à ses formules. On le consulte encore, on lui confie l'exécution des grands travaux publics, mais il n'est plus le capitaine qui dirige les opérations et qui, à l'heure zéro, lance les masses vers les conquêtes industrielles et économiques. La vie économique et sociale est pourtant une autre guerre, dont le sort dépend de la solution de problèmes techniques aussi complexes.

D'où vient cette distinction entre l'ingénieur attaché à une œuvre de guerre et le même homme attaché à une œuvre de paix. Je crois qu'il faut chercher la réponse à cette question dans l'ingénieur lui-même. En temps de guerre, la discipline a supprimé les individus : il ne subsiste alors chez les chefs que le souci, poussé au paroxysme, de faire donner à cette vivante et anonyme machine de guerre le plus haut rendement possible. C'est alors que l'heure de l'ingénieur sonne et que par la seule force de ses connaissances il est tiré de l'oubli et appelé au commandement. L'imminence du danger et sa science, sans qu'il n'ait eu à même en prêcher l'opportunité, en font un chef. Le malheur est que l'homme tient plus à sa peau qu'à sa chemise et qu'en temps de paix les connaissances de l'ingénieur ne suffisent plus à l'imposer. Il faut donc que celui-ci ne soit plus satisfait du seul rôle de résoudre les seuls problèmes qu'on veut bien lui soumettre. Il faut qu'il relève ce front courbé sur les formulaires et qu'il jette autour de lui des regards apitoyés sur la misère des hommes et surtout sur la misère des siens, qui réclame sa sollicitude. Comme le médecin, qui ne s'est pas contenté de traiter des individus, mais qui a entrepris auprès des gouvernements et des citoyens ses fructueuses et nécessaires campagnes en faveur de l'hygiène, l'ingénieur doit se faire le promoteur du progrès technique. Voilà la clé magique et combien humaine, qui lui ouvrira les portes de l'avenir. Parce qu'il a négligé jusqu'ici de donner un sens social à ses connaissances, parce qu'il ne s'est pas mêlé à la foule pour lui confier le secret qu'il possédait, parce qu'il s'est désintéressé des hommes, l'ingénieur a vu les hommes se désintéresser de lui et le considérer comme un éternel subalterne.

Certes, l'ingénieur trouve des excuses à son individualisme. Beaucoup de facteurs contribuent à cet isolement

volontaire : l'éducation trop exclusivement scientifique de son intelligence, éducation faite même au détriment des autres facultés plus utiles à la conduite des hommes, habitude de considérer les problèmes avec cette rigidité scientifique, si différente de la souplesse et souvent de la duplicité qu'exige la pratique de la vie courante, une sorte d'orgueil de caste, qui le fait avec raison se constituer en sociétés fermées, mais qui, par contre, le tient éloigné des associations moins exclusivement techniques.

Pour corriger cette tournure d'esprit, M. Frigon s'est efforcé d'aérer l'enseignement de Polytechnique, de lui communiquer une plus grande largeur d'esprit ; il a révélé aux étudiants des aperçus nouveaux, comme le soulignait si justement M. l'échevin Leduc, lors du dernier banquet de Polytechnique. Mais il faut croire qu'il reste encore quelque chose à faire, puisque le même soir, après que le nouveau président, M. Kieffer eut déclaré que les Anciens de Polytechnique doivent étudier les problèmes du pays, parce qu'ils sont ici chez eux, on entendit le président de l'Association des étudiants affirmer en substance que l'ingénieur doit chercher le succès dans ses uniques connaissances techniques et que ce n'est pas à faire des pèlerinages patriotiques aux monuments des ancêtres que le jeune ingénieur réussira. Propos qui vont évidemment plus loin que la pensée de l'orateur, mais qui révèlent ce désir toujours vivace chez certains ingénieurs d'étouffer la moindre flamme d'enthousiasme qui ne soit pas d'essence technique et de restreindre la vie aux quatre murs d'un bureau.



Appareil complet de chantier de construction de route.

de vue que je voudrais indiquer.

Ceci m'amène à un autre point de vue que je voudrais indiquer.

Puisque c'est devenu une coutume chez les hommes de ma génération de juger les hommes et les choses à la lumière de principes nationaux, puis-je me demander si l'individualiste ingénieur s'est jamais soucié de donner à son œuvre un sens national ? Nous sommes ici chez nous, a dit M. Kieffer. Or le problème de vivre dans la vallée du Saint-Laurent comporte un caractère qu'il appartient à l'ingénieur et aux autres scientifiques de notre race d'étudier pour lui trouver une solution favorable à nos intérêts. Au hasard d'un cours, Marie-Victorin disait : "Le froid est un facteur dans notre vie nationale, qu'il faut exploiter à notre avantage". C'est une réflexion qui m'est restée, parce qu'elle illustre la mentalité dont l'ingénieur canadien-français devra se pénétrer.

En s'intéressant ainsi aux problèmes sociaux et nationaux, l'ingénieur prouverait au peuple qu'il n'est pas un être aridement mathématique, mais qu'il procède du même sang que lui et que, lui aussi, il veut servir. Voilà peut-être un grand mot, apte à amener le sourire sur les lèvres sceptiques, mais je crains fort que si l'ingénieur n'essaie pas de s'en assimiler le sens profondément humain, il risque d'abaisser sa profession au rang d'un métier et de méconnaître la grandeur de sa vocation. Il faut donc qu'il apprenne à se connaître, en pratiquant sur lui-même son esprit d'analyse, et qu'il découvre sa puissance virtuelle. Car, jusqu'ici, il a été comme un enfant qui marche au gré des autres, sans s'apercevoir qu'il porte en lui le secret de la domination.



# MON AMI ETIENNE PARENT

Par . . . . .  
Gérard Parizeau

J'AI fait la connaissance d'Etienne Parent il y a plusieurs années, durant une leçon de M. Edouard Montpetit, quand celui-ci nous dit, à propos du Canada : "Etienne Parent, Messieurs, notre premier économiste". C'est beaucoup plus tard que je voulus savoir ce qu'avait été cet homme dont la réputation n'a guère dépassé le cercle restreint de ceux qui s'intéressent à notre passé. Pendant que j'étudiais sa vie et ses œuvres, je me suis amusé à demander à quelques-uns de mes amis : "Connaissez-vous Etienne Parent ?" Tous m'ont répondu : "Non, et vous ?" Ce qui me permit de constater combien peu mon ami était répandu. Seule une jeune femme put me répondre, après avoir rapidement fouillé dans ses souvenirs de bachelière : "Mais certainement !" De crainte d'être désappointé en insistant, je ne poussai pas plus loin mon enquête ce jour-là.

Et toutefois, Etienne Parent a joué un rôle important à une époque extrêmement troublée. Plus tard aussi, il sut étudier la vie de notre pays, diagnostiquer nos défauts et les conditions de notre survivance. Cela n'a pas suffi à fixer son nom dans les mémoires, car on donne généralement plus d'importance aux faits qu'aux idées. Tel qui a exercé une profonde influence par sa plume est souvent laissé dans l'ombre, tandis que celui qui a agi ou parlé avec fougue à une époque quelconque de sa vie, est dans toutes les mémoires quel qu'ait été le résultat de ses actes. Ainsi, à la même époque deux hommes étaient dans notre pays au premier plan : Papineau, l'homme du soulèvement de 1837, et Parent, partisan de la réforme politique mais opposée à la rébellion. L'un a un grand nom, l'autre n'est connu que d'un tout petit nombre.

\* \* \*

Etienne Parent naquit à Beauport, près de Québec, d'une famille de paysans, dont l'ancêtre était venu du Perche vers le milieu du XVIIe siècle. Comme la plupart d'entre nous, il sort de la terre, mais sans transition, ce qui explique son type physique — il est solide, trapu — son style, qui est sans grâce mais évocateur, et son caractère : il est tenace, entêté même, et capable d'un effort soutenu. Enfin, c'est un modéré par goût et par tempérament. Il diffère en tout de certains de ses contemporains, tel Papineau qui a, derrière lui, une tradition, un milieu, dont l'influence est très nette.

Parent est un terrien un peu lourd, mais intelligent, calme, à l'esprit pratique et droit, capable de générosité, mais réfléchi. S'il se donne à une cause, il n'hésite pas devant l'effort, mais il modère son enthousiasme, ses passions. Ce qu'il écrivait en 1846, après être sorti de la vie politique, il me paraît l'avoir pratiqué toute sa vie, en effet : "De cette vérité, notait-il, que nous n'avons rien à attendre du dehors, résulte pour nous la nécessité, le devoir d'éviter, autant que possible, l'aigreur et l'animosité dans les discussions, lorsqu'il s'en élève au milieu de nous, je dirai même entre nous et ceux de l'autre origine, car la passion ne fait jamais de bien à une cause".

Même dans ses polémiques les plus vives avec le *Herald*, la *Gazette de Québec* ou la *Minerve*, avant et pendant les rébellions de 1837 et de 1838, il évite les outrances que l'on commet de part et d'autre et qui ne font qu'envenimer le débat.

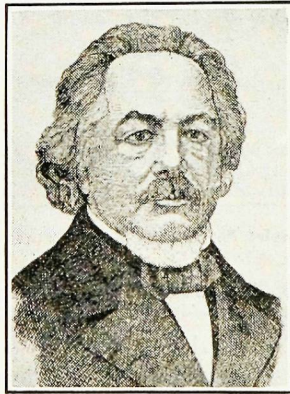
Le père d'Etienne Parent veut que son fils soit instruit. Il l'envoie d'abord au collège de Nicolet, puis au séminaire de Québec, où celui-ci se fait bientôt remarquer par ses aptitudes et son goût des lettres : chose rare à cette époque, où, suivant Benjamin Sulte, "l'art d'écrire était si peu cultivé que les carrières professionnelles et politiques s'en passaient presque entièrement". Parent quitte le séminaire en 1821, pour entrer chez son oncle Michet Clouet, qui tient un commerce de quincaillerie à Québec, du côté de la rue de Buade. Mais il n'a pas le goût du négoce. Aussi quitte-t-il bientôt la boutique de l'oncle pour rejoindre son père sur la terre de Beauport. C'est là qu'à l'été de 1822, M. Flavien Vallerand vient lui offrir le poste de rédacteur du *Canadien*, auquel il avait d'ailleurs collaboré précédemment, et qu'avait quitté son ami Agustin-Norbert Morin venu étudier le droit à Montréal.

Rédacteur en chef d'un journal à 20 ans, voilà une situation qui peut sembler magnifique à distance. C'était au vrai une maigre pitance. Le *Canadien* de 1822, en effet, est une feuille sans ressources, vouée à toutes les difficultés par l'origine de ses fondateurs, par les opinions qu'on veut y exprimer et par les intérêts qu'on va heurter. Troisième du nom, elle avait succédé au journal saisi en 1810 par les hommes du gouverneur Craig et dont les rédacteurs avaient été emprisonnés, mais qu'on avait repêché en 1819 pour quelques mois seulement.

C'est du haut de cette tribune chancelante qu'Etienne Parent conduira la lutte pour la liberté politique dans le respect de la Constitution. C'est de là qu'il s'opposera tour à tour aux excès des milieux officiels et de ses amis : Papineau, Morin, Cartier, qui — ces deux derniers — avant d'être de loyaux serviteurs de la Reine furent des rebelles.

Parent s'installe donc au *Canadien*, et il y poursuit la lutte jusqu'en 1825, moment où le journal disparaît à nouveau parce que le parti canadien cesse de le soutenir à la suite de certains articles qui n'ont pas l'heur de plaire à quelques-uns de ses membres. Parent étudie alors le droit auprès de M. Vallières de Saint-Réal et, pour vivre, il donne des leçons de français. A l'automne, il devient rédacteur français de la *Gazette de Québec*. En 1827, il est assistant-traducteur à la Chambre, tout en cumulant les fonctions de bibliothécaire et de greffier. Le tout pour £200. Il collabore également à la *Gazette de Québec*. C'est un labeur de forçat, dont Parent, nous dit son gendre Benjamin Sulte, fut longtemps coutumier.

Reçu avocat en mai 1829, il se marie en juin avec la fille d'un tonnelier de Beauport, Gabriel Grenier. Puis, en 1831, il renfloue à nouveau le *Canadien* avec l'aide de gens qui lui apportent des fonds et une collaboration irrégulière mais avantageuse. Le moment est bien choisi pour lancer le journal, car des événements graves se préparent. Les relations entre Canadiens anglais et français, qui avaient de tout temps été difficiles, deviennent de plus en plus tendues. La lutte entre la Chambre, où l'influence française prédomine, et le gouvernement et ses Conseils prend un caractère de plus en plus âpre. Les anglophones veulent accentuer leur emprise politique sur l'autre élément numériquement fort, mais dont l'influence est neutralisée par l'intervention des Conseils. Leur groupe s'est em-



Etienne Parent  
(1801-1874)



paré de toutes les voies du pouvoir. Il a l'oreille du gouverneur; mais quand celui-ci lui paraît pusillanime, il s'efforce de faire intervenir les Bureaux de Londres. Il dirige les affaires du pays parce que la Constitution du pays lui permet d'occuper presque toutes les places dans les Conseils. Il a les meilleurs postes dans l'administration civile, judiciaire et militaire. Bref, il est le maître.

Parent voit cela et il s'emploie de toute la vigueur de son talent et de sa volonté à obtenir les réformes que demandent les siens avec ténacité depuis trois quarts de siècle. Tant qu'on s'en tient à réclamer des changements à la Constitution par la voie légale, il appuie ouvertement la lutte; il est même de ceux qui précisent le sens et la portée des réformes. Mais il s'éloigne de Papineau, de Morin et de tous ceux qui fomentent les troubles, dès qu'il sent que ceux-ci veulent avoir recours à la force. En mai 1837, il écrit dans le *Canadien* : "Nous ne pouvons les suivre lorsqu'ils disent que la mesure de notre soumission ne devrait être désormais que la mesure de notre force numérique, jointe aux sympathies que nous trouverons ailleurs".

Ce qu'il veut, c'est une évolution aussi rapide que possible vers un état nouveau, mais obtenu dans le respect de la Constitution. En juillet 1836, il explique ainsi sa manière de voir : "Dans la tactique politique comme dans la militaire, il est telle contre-marche, telle temporisation, telle retraite même qui valent des victoires. Savoir marcher et s'arrêter à temps, voilà tout le secret de l'homme d'Etat tout comme du général d'armée".

Partagée par le clergé et, quoi qu'on ait dit par la plus grande partie de la population, son attitude lui valut la haine de ceux qu'on a appelés les "patriotes" : braves gens, dont on avait bourré le crâne, mais qu'on avait oublié de préparer à la bataille. La *Minerve* en particulier l'injurie copieusement. Ainsi, à l'automne de 1837, elle reproduit le décret du Comité central et permanent qui déclare Parent traître à la Nation. Celui-ci n'en continue pas moins sa campagne contre les excès qu'on commet de part et d'autre; ce qui lui vaut l'inimitié des deux partis. Il ne craint pas, par exemple, d'écrire au lendemain de la deuxième rébellion de 1838, suivie d'une si dure répression : "Nous voudrions éviter à l'Angleterre l'honneur peu enviable de voir son nom associé à celui de la Russie "bourreau de la Pologne". Voilà tout notre crime. Il est grand, nous l'avouons, aux yeux de tous ceux qui comptent l'anéantissement du peuple canadien"... Un peu plus loin, il ajoutait : "... nous nous efforçons de ramener le pouvoir dans la voie de la douceur et de la légalité hors de laquelle nous sommes d'avis, pour des raisons auxquelles on n'est pas capable de répondre, que l'Exécutif a été entraîné".

L'article parut le 24 décembre 1838. Le 26, en revenant déjeuner chez lui, Parent rencontre le chef de police. Ce dernier lui annonce qu'il a l'ordre de l'arrêter. Et M. Parent, note le *Canadien*, suivit M. Young à son bureau en homme paisible qu'il était. L'anecdote est jolie. On voit très bien les deux hommes qui se rendent à pas lents à la prison, en devisant des événements du jour.

Parent resta en prison jusqu'en avril de l'année suivante, jusqu'à ce qu'on l'ait fait sortir à l'aide d'un bref d'*habeas corpus*. Mais quand il revint chez lui, il était à moitié sourd. Cela l'empêchera de jouer dans la vie politique le rôle que son talent lui aurait sûrement ménagé. S'il est élu député du comté de Saguenay après l'Acte d'Union, il n'assiste en effet qu'aux deux sessions de 1841 et de 1842, tant sa demi-surdité le gêne. Sa santé reste ébranlée. Aussi accepte-t-il l'offre d'une situation que lui font ses amis : il est nommé greffier du Conseil exécutif. C'est le début de sa carrière de fonctionnaire,

qui le conduisit au poste d'assistant-secrétaire provincial en 1847 et à celui de sous-secrétaire d'Etat en 1868. Passé à la retraite en 1872, il mourut en 1874.

\* \* \*

Ces années qu'il passe en dehors de la politique, Parent les emploie à l'étude de quelques-uns des problèmes auxquels il s'est heurté dans la bataille de la vie active. Et c'est ainsi qu'il écrit un certain nombre de conférences prononcées pour la plupart à l'*Institut Canadien* et dans lesquelles on trouve une pensée riche de sève.

Le problème économique, la question religieuse, l'instruction du peuple l'intéressent tour à tour, et il en décrit les aspects les plus typiques en de vastes synthèses qui font voir la justesse de ses vues. La plupart n'ont pas vieilli. Parmi celles-ci, il en est une, "L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française", dont je ne peux même parler brièvement, à cause de l'espace qu'on m'accorde. Je me contenterai d'en citer un court extrait pour montrer comme les idées de Parent ont encore leur actualité.

Donnée devant les membres de l'*Institut Canadien* qui fut longtemps un des seuls cercles intellectuels du Canada français, cette conférence remonte à 1846. Ecoutez Parent exposer les conditions de notre survivance : "L'intelligence est une puissance sans doute; mais elle l'est à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent donner de la puissance. Or, fussiez-vous le peuple le plus intelligent du monde, si vous n'exercez pas utilement votre intelligence, elle ne vous rapportera rien, pas plus que la flèche que vous lancerez dans le vide. A quoi vous servira votre intelligence si vous la laissez oisive, ou si vous vous jetez dans une carrière déjà encombrée, où les chances de succès doivent être nécessairement fort minimes, et où par conséquent l'insuccès et la ruine attendent le plus grand nombre? Mais c'est sous le rapport national que je veux considérer la question. Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous continuons à user notre énergie dans des luttes ingrates, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'industrie? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires; mais où sont nos chefs d'industrie, nos ateliers, nos fabriques? Avons-nous, dans le haut négoce, la proportion que nous devrions avoir? Et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles? Dans toutes ces branches nous sommes exploités; partout nous laissons passer en d'autres mains les richesses de notre propre pays, et partant le principal élément de puissance sociale. Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine, leur sont inférieurs et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés. Et cela, parce que ceux des nôtres qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec un maigre parchemin dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays."

N'est-ce pas là un diagnostic qui n'a, hélas! pas entièrement perdu son actualité?

Ailleurs dans la même conférence, Étienne Parent exposait les conditions politiques de notre survivance. Il affirmait en parlant des Canadiens français : "Si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière des traités; en vain nous ferions-nous un rempart de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens; il est un droit qui, dans le

(suite à la page 64)



## Le Fonds des Anciens

Cinq nouveaux noms à inscrire au tableau d'honneur du Fonds des Anciens. Tout d'abord, celui de M. Augustin Frigon (Polytechnique 1909), qui nous a fait le premier versement d'une souscription de membre fondateur; puis Son Excellence Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, M. T.-A. Fontaine (Droit 1917), député de Saint-Hyacinthe aux Communes, MM. Jean Lanctôt (Pharmacie 1932) et Numa Miron (Sciences Sociales) qui prennent place parmi les membres donateurs.

### MEMBRES FONDATEURS (100 dollars ou plus)

|                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| BARIL, Docteur Georges  | LANGÉVIN, Dr Stephen   |
| CASGRAIN &              | LANCTOT, M. Henri      |
| CHARBONNEAU             | LÉVEILLÉ, Arthur       |
| DANDURAND, Hon. R.      | MARION, Dr Donatien    |
| DAVID, l'hon. Athanase  | MASSON, Dr Damien      |
| DECARY, Arthur          | L'UNION MÉDICALE DU    |
| DEMERS, l'hon. Philippe | CANADA                 |
| DUBÉ, Docteur J.-E.     | MAURAUULT, Olivier     |
| DUBEAU, Docteur Eudore  | NADEAU, M. Hervé       |
| FRIGON, Augustin        | THÉBAUD, Docteur Jules |
| GROULX, M. Henri        | VALLÉE, M. Arthur      |
| LALLEMAND, M. Jean      |                        |

### MEMBRES DONATEURS (de 5 à 100 dollars exc.)

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| AMOS, Arthur            | LABARRE, J.-P.           |
| BÉCOTTE, Docteur H.     | LANCTÔT, Jean            |
| BARIL, Docteur G.-H.    | LANCTÔT, J.-Philippe     |
| BÉGIN, Docteur Philippe | LAFERRIÈRE, René         |
| BREAULT, Docteur Jules  | LANGLOIS, S.E. Mgr J.-A. |
| CHARBONNEAU, J.-N.      | LÉONARD, Dr D.           |
| CHARTIER, Chanoine É.   | MALLETTE, M.-P.          |
| CHOUVON, Docteur E.-J.  | MIRON, Numa              |
| DEROME, Jules           | PARIZEAU, Docteur T.     |
| DUBÉ, Docteur Edmond    | PERRIER, Hector          |
| DUPUIS, Armand          | SAINT-DENIS, Dr J.-A.    |
| BOHÉMIER, Dr P.-S.      | SAINT-JACQUES, Jean      |
| FONTAINE, T.-A.         | SMITH, Alexander         |
| FORGET, Son Exc. Mgr A. | VÉZINA, François         |
| GAREAU, Alexandre       |                          |

L'ACTION UNIVERSITAIRE et l'Association générale s'empresment de remercier ces généreux donateurs qui font preuve d'un sens social averti en collaborant à une œuvre dont ils comprennent l'importance.

Comme nous l'avons déjà dit, la moitié de chaque souscription est immédiatement versée au Fonds des Anciens. Jusqu'à ce que l'Association puisse vivre par le revenu des cotisations et de la publicité, l'autre moitié sert à couvrir les frais d'administration et d'impression de la Revue.

Le Comité du Fonds des Anciens se compose de MM. Arthur Vallée, Arthur Dubeau, Damien Masson, Edmond Dubé, Olivier Lefebvre, Henri Lanctôt, Stephen Langevin et Louis-Charles Simard.

Prière d'adresser toute souscription au trésorier  
Dr L.-CHARLES SIMARD,

515 est, rue Sherbrooke, — Montréal.

## ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL.

Etat des Recettes et Déboursés du 1er août 1934 au  
30 novembre 1935.

### RECETTES

|  |       |            |            |
|--|-------|------------|------------|
| <i>Ordinaires:—</i>                              |       |            |            |
| Annonces ....                                    | ..... | \$3,363.27 |            |
| Cotisations ....                                 | ..... | 1,316.58   |            |
|  |       |            | \$4,679.85 |
| <i>Extraordinaires:—</i>                         |       |            |            |
| Dons des Membres Fondateurs<br>et Donateurs .... | ..... | 1,288.25   |            |
| Dons divers ....                                 | ..... | 104.27     |            |
| <i>Emprunts:—</i>                                |       |            |            |
| Banque Canadienne<br>Nationale....               | ..... | \$300.00   |            |
| Père Gagnon..                                    | ..... | 100.00     |            |
|  |       | 400.00     | 400.00     |
|  |       |            | \$1,792.52 |
|  |       |            | \$6,472.37 |

### DEBOURSES

|   |       |            |            |
|---|-------|------------|------------|
| <i>Ordinaires:—</i>                                 |       |            |            |
| Impression de la Revue ....                         | ..... | \$3,607.88 |            |
| Commissions aux agents de<br>publicité ....         | ..... | 1,047.03   |            |
| Frais d'expédition de la Revue                      |       | 383.00     |            |
| Secrétariat, Sténographie et<br>Dactylographie .... | ..... | 726.64     |            |
| Frais divers d'administration....                   |       | 343.16     |            |
|   |       |            | \$6,107.71 |
| <i>Extraordinaires:—</i>                            |       |            |            |
| Mobilier et Agencement....                          | ..... | \$ 485.71  |            |
|   |       | \$6,593.42 | \$6,593.42 |

Excédent des Déboursés sur les Recettes .... \$ 121.05

N. B. — Au 30 novembre 1935, le Fonds des Anciens s'élève à \$350.00.

### Raison péremptoire

Me de Moro-Giafferri, avocat bien connu du Barreau parisien, plaideait, il n'y a pas longtemps, en correctionnelle avec un de ses confrères qui avait amené avec lui sa secrétaire.

Celle-ci, jeune femme remuante, ne se faisait pas faute d'intervenir à chaque instant dans le débat, posant des questions aux témoins, faisant des mots d'esprit, interpellant le substitut, etc., bref, se livrant à toutes sortes d'exercices que Me de Moro-Giafferri est habitué à se voir réserver sans contestation à l'audience.

Les choses allaient au point que c'est à peine si Me de Moro-Giafferri pouvait placer un mot. Il fronçait les sourcils. A la fin, il éclata, n'y tenant plus:

— Mon vieux, dit-il en se penchant vers son confrère, si j'avais une secrétaire aussi em...bêtante que la tienne, ce que je la f...s à la porte!

— J'peux pas, mon vieux, répondit l'autre doucement.

— Et pourquoi?

— C'est ma femme...



# Les grands deuils des Lettres françaises

Par . . . . .  
Jean Bruchesi

EN moins de deux mois, quatre grands deuils sont venus frapper les Lettres françaises. Ce fut d'abord Léon Hennique, auteur dramatique et romancier, membre de l'Académie Goncourt, dont la mort précéda de quelques heures celle de Paul Bourget. Un peu plus d'un mois après le décès de l'auteur du *Disciple*, le 31 janvier, Pierre de Nolhac, historien et poète, rendait le dernier soupir à Paris. Une semaine plus tard, sans que rien n'eût laissé prévoir un aussi tragique événement, Jacques Bainville mourait. Il était le plus jeune — 57 ans — et sans doute aussi le plus brillant des quatre.

Sauf Hennique, dont l'âge et la maladie avaient, depuis longtemps, interrompu toute activité littéraire, ces maîtres de la plume, que rapprochait le même amour des Lettres et qui avaient une conception égale du métier d'écrivain, furent littéralement arrachés à leurs travaux. Dans sa livraison du 15 décembre 1935, *La Revue des Deux Mondes*, dont Bourget était le plus ancien et le plus fidèle collaborateur, publiait encore quelques pages de celui qui avait mérité, un jour, d'être salué du beau titre de "prince de la jeunesse". Et, dans cette même livraison, quelques quinze poèmes, d'une agréable fraîcheur d'expression et d'un rythme alerte, nous apportaient la voix d'un Pierre de Nolhac chantant les fleurs, le printemps, des images d'Italie, avec la philosophie souriante, la belle résignation du vieillard presque aveugle, devant la mort toute proche.

*Ne me poussez plus à vivre,  
Mes amis, c'en est assez;  
Que j'achève encore un livre  
Et je suis tout prêt à suivre  
Le chemin des trépassés.*

Ce livre, hélas ! que Pierre de Nolhac voulait achever, ce *Ronsard est ses amis*, un autre, peut-être, le terminera ; car l'historien, dont les *Trente ans de Versailles* doivent paraître incessamment, a dû laisser tomber sa plume sur les derniers chapitres de l'ouvrage qu'il consacrait au chef de la Pléiade, cinquante-quatre ans après avoir débuté dans les lettres sous le signe de ce même Ronsard. Avec Pierre de Nolhac, dont la verte vieillesse s'est écoulée en compagnie des personnages qui vécurent à Versailles et dont l'humanisme rejoignait, à travers les siècles, celui de Pétrarque et d'Erasmus, la poésie et l'histoire perdent beaucoup ; et non pas seulement la poésie et l'histoire françaises, mais celles de l'Italie où l'auteur des *Souvenirs d'un vieux Romain* avait, depuis longtemps, laissé une partie de son âme et de son cœur. Nul plus que lui, peut-être, n'a travaillé avec autant de courage et d'intelligence à maintenir, hors des atteintes des politiciens, cette fraternité séculaire de deux grandes nations dont l'Histoire a fait des sœurs latines. Ce n'est pas sans une profonde émotion, qu'en déposant sur la tombe de Pierre de Nolhac l'hommage auquel ont droit le talent, la pensée forte et la dignité de vie, on peut relire ces beaux vers où le poète traduisait sa foi intense, gage de l'éternelle béatitude :

*Je ne demande rien, mon Dieu, dans ma prière ;  
Elle s'en va vers Vous d'un cœur simple et soumis ;  
Que m'importe souffrir, si Vous l'avez permis !  
Accordez seulement d'aimer et de me taire.*

*Surtout, délivrez-moi de tout ce verbe humain,  
De ces mots assemblés dont le vain bruit s'envole...  
N'être qu'un chant pour Vous qui monte sans parole !  
N'être qu'un grain d'encens brûlant dans Votre main !*

L'œuvre immense et inégale de Paul Bourget a prêté et prêtera longtemps encore à l'âpre discussion. Mais ceux-là seuls qu'aveuglent le parti pris et le préjugé refuseront d'accorder à l'auteur de *L'Etape* la grande place qui lui revient non seulement dans les Lettres, mais dans la vie sociale contemporaine. Ceux qui, en France ou au Canada, n'aiment pas Bourget et voient en lui un fossile, croient en avoir réglé le compte, une fois pour toutes, lorsqu'ils le représentent comme un romancier mondain, artificiel, faux par conséquent, qui aurait un jour — il y a de cela un siècle pour le moins — adopté une attitude dont il ne s'est plus départi par la suite. Maurras, qui n'admirait pas en Bourget les seules convictions royalistes, qui a trop de probité intellectuelle et de jugement, de logique et de profondeur pour étayer son appréciation uniquement sur la foi de Bourget dans la monarchie, vient précisément de démontrer l'erreur de ceux qui regardent l'écrivain moraliste "comme un modèle de pure immobilité". Je conseille aux détracteurs du romancier de lire cette page admirable que Maurras a consacrée, dans *Candida* (2 janvier 1936) à ce qu'il appelle "les mouvements de Paul Bourget". Comme il a raison d'affirmer : "Peu d'esprits auront changé aussi profondément, aussi régulièrement que le sien !" Mais voilà ! Bien peu des adversaires de Bourget se sont donné ou se donneront la peine d'accompagner l'homme dans son pèlerinage intellectuel et moral. Il est bien plus facile de soutenir que Bourget est illisible, que ses livres respirent l'ennui, que la jeunesse s'est, depuis longtemps, détournée de lui. Du reste, Bourget lui-même ne se faisait pas illusion. Dès 1916, il écrivait à un jeune littérateur : "Mon œuvre est bien mêlée et il est probable que bien peu de pages trouveront grâce devant l'équitable avenir, comme disait Chénier ; mais qu'elle ait pu avoir une petite place, dans la vie intellectuelle et morale de certains jeunes gens, c'est le succès que j'ai le plus désiré et la consolation des blessures dont saigne tout artiste littéraire très attaqué, très discuté". Cette place, la discussion dont Bourget a été l'objet avant comme depuis sa mort en est une preuve, aura été considérable. La mode a pu, un temps, contribuer au succès du romancier ; mais les vérités que le sociologue a servies, la manière dont il les a défendues, l'admirable exemple de probité intellectuelle, de discipline morale et de labeur acharné que l'homme a donné jusqu'à la fin de sa vie, n'ayant rien emprunté à la mode, feront que Bourget survivra. Et lorsque d'autres modes auront passé, — certaines vérités, elles, ne peuvent pas passer — la leçon du maître apparaîtra dans tout son éclat.

\* \* \*

Qui dira maintenant l'étendue de la perte que représente, pour les Lettres françaises et pour tous les travailleurs de la pensée, quelles que soient leur origine et leur langue, leurs croyances religieuses et leurs convictions politiques, la mort, inattendue pour nous, de Jacques Bainville ? Lui aussi, il a donné, jusqu'aux toutes dernières minutes d'une vie encore chargée de promesses, un magnifique exemple de labeur intellectuel. Directeur de *La Revue Universelle* qui publiait de fortes pages de lui, à la date du 1er février, Bainville mettait la dernière main à un *La Bruyère*. Sa plume ne s'est arrêtée qu'avec les battements du cœur.

Impossible, cette fois, de nier l'influence que Bainville exerçait sur la jeunesse. Et cette jeunesse lui rendait bien en admiration, beaucoup plus, en véritable affection tout



ce que l'historien consciencieux lui offrait généreusement dans ses livres et ses articles. Rompu aux meilleures disciplines, étonnamment doué, admirablement renseigné sur le passé et le présent, Bainville était l'un de ces maîtres qu'on aime encore plus qu'on admire. Il avait su trouver la formule qui renouvela l'histoire. Du *Louis II de Bavière*, son premier livre, paru en 1900, aux *Dictateurs* mis en vente l'automne dernier, en passant par un magistral *Napoléon*, par une *Histoire de France* qui suffirait à le classer au premier rang des historiens contemporains, et par une *Troisième République* qui témoigne du degré d'impartialité auquel l'écrivain royaliste pouvait atteindre, toute l'œuvre de Bainville porte la marque de la supériorité. Et cette sagacité, cette pénétration, cette ampleur de vues, ce sens du réel qui le fit parfois verser dans une conception par trop matérialiste de l'histoire, servis par une langue impeccable, riche et colorée, par un remarquable et rare esprit de synthèse, se retrouvaient dans le cadre plus étroit des chroniques quotidiennes où l'observateur attentif analysait les événements du jour, allant même jusqu'à des prophéties que les faits ont rarement démenties. Ces chroniques quotidiennes — ce n'est un secret pour personne — faisaient la joie et le profit non seulement des partisans, mais des adversaires, non seulement des Français, mais de tous les esprits cultivés, hors de France, où peu d'écrivains avaient une réputation aussi solide que Bainville.

Dans l'avant-propos de son *Histoire de France*, Bainville fait une confession à ses lecteurs : "Quand il était au collège, il (l'auteur de ce livre) n'aimait pas beaucoup l'histoire. Elle lui inspirait de l'ennui. Et, quand le goût lui en est venu, plus tard, il s'est rendu compte d'une chose : c'est qu'il répugnait à la narration des faits alignés les uns au bout des autres. On ne lui avait jamais dit, ou bien on ne lui avait dit que d'une manière convenue et insuffisante, pourquoi les peuples faisaient des guerres et des révolutions, pourquoi les hommes se battaient, se tuaient, se réconciliaient. L'histoire était un tissu de drames sans suite, une mêlée, un chaos où l'intelligence ne discernait rien". Ça été le grand, l'inappréciable mérite et ce sera aussi l'honneur de Bainville d'avoir dépouillé la Muse Clio de tous ces oripeaux dont on l'avait couverte et d'avoir donné à l'histoire, sans en bouleverser toutefois le fond et le sens, à l'exemple des auteurs de biographies romancées, la forme aimable qui lui a valu, ces derniers temps, une telle popularité. Est-il rien de plus neuf, par exemple, que la biographie de Napoléon, sujet apparemment usé, mais que l'auteur a merveilleusement renouvelé, y apportant même la découverte que Napoléon dépendait des circonstances beaucoup plus que les circonstances ne dépendirent de lui ?

Le 7 novembre dernier, au cours d'une séance qui fera époque dans l'histoire de l'Académie française, Jacques Bainville prenait sa place parmi les "Immortels", ayant été élu, quelques mois plus tôt, au fauteuil de Raymond Poincaré. "Le Président Poincaré, disait-il en débutant, avait rempli la plus haute magistrature et les charges les plus accablantes de l'Etat. Le nom qui viendra après le sien, sur la liste du trente-quatrième fauteuil, est celui d'un homme qui n'a jamais reçu la plus humble fonction publique, bien plus, qui s'est mis dans le cas de n'en exercer aucune, preuve, Messieurs, que vous ne refusez vos faveurs ni à l'indépendance et à la fidélité". Ce jour-là, qui devait être si près du grand départ, le nouvel et jeune académicien, de qui l'on pouvait encore attendre tant de fortes œuvres, apportaient à ses biographes l'essentiel de l'hommage qu'il faut hélas ! déposer sur un cerceuil à peine fermé. "L'histoire, disait-il, encore, ne retient que les résultats d'ensemble, le caractère dominant d'une vie".

## CEUX QUI S'EN VONT

AQUIN, William-Pierre, diplômé de l'Ecole Polytechnique; fut, pendant plusieurs années, attaché au personnel d'architectes du Pacifique Canadien et de la *Canadian Vickers*, a dressé les plans de nombreux édifices dans l'est du Canada et aux Etats-Unis; décédé à Montréal le 25 janvier 1936; laisse une femme et un fils.

BRAULT, J.-Ernest, né à Roxton Pond, a fait ses études classiques au collège de Sainte-Marie-Monnoir, à Marieville, et sa médecine à l'Université Laval, de Montréal. Admis à la pratique en 1917. Interne à l'Hôtel-Dieu pendant deux ans. A exercé sa profession dans le Témiscamingue. Décédé à Montréal le 28 novembre 1935.

DEMERS, Arthur, né à Montréal le 17 juillet 1894, fit ses études classiques au collège de Saint-Laurent, étudia le droit à l'Université Laval, de Montréal, le termina en 1916, année où il fut admis à la pratique; entra alors dans l'étude légale de MM. A. Chase-Casgrain et McDougald, maintenant juges de la Cour supérieure; est décédé à l'hôpital de Verdun, le 27 décembre 1935.

GAUTHIER, Hector, né à Saint-Pie de Bagot, le 18 décembre 1854, fils du notaire André Gauthier; fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et sa médecine au collège Victoria; admis à l'exercice de sa profession en 1882, exerça pendant plusieurs années à Saint-Anicet et à Valleyfield, puis à Montréal où il dirigea une pharmacie jusqu'à sa mort, survenue le 2 février 1936; laisse sa seconde femme et une fille.

MARTIN, Alexandre, né à Montréal; fit ses études classiques au collège Sainte-Marie, étudia le génie civil à l'Ecole Polytechnique, fut, pendant vingt ans, à l'emploi de la ville de Montréal comme ingénieur, est décédé à Montréal, à l'âge de 51 ans, le 22 janvier 1936; laisse dans le deuil son épouse et trois filles.

PICHE, J.-Anthime, fit ses études classiques au collège de l'Assomption et son droit à Laval de Montréal; exerça sa profession à Montréal; est décédé à Montréal, à l'âge de 60 ans, le 1er février 1936; laisse son épouse, une fille et quatre garçons.

### Leçon d'histoire

Lucette, qui a tout juste huit ans, apprend déjà l'histoire de son pays. Son institutrice lui faisait passer l'autre jour un petit examen.

— Voyons, demande-t-elle, qui était Henri IV ?

— Un roi de France, répond triomphalement la petite fille.

— Et Louis XIV ?

Cette fois Lucette hésite. Puis elle se risque.

— Un roi de France aussi.

— Très bien. Et Louis XV ?

Voilà l'élève désemparée. Que pouvait bien être Louis XV ? Elle réfléchit, regarde en l'air, puis ses pieds et, illuminée, tout à coup s'écrie :

— Un talon !

Elle retiendra que Jacques Bainville a pratiqué jusqu'à l'héroïsme l'indépendance et la fidélité, l'une et l'autre donnant aussi tout son sens à une œuvre historique et journalistique dont le rayonnement, après avoir dépassé les frontières politiques des Etats, ne peut déjà plus être arrêté par les frontières du temps.

Jean BRUCHESI.



Maison fondée en  
1901

# ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

Importateurs de  
**Spécialités  
Pharmaceutiques**

Représentant au Canada des  
principales Maisons de France

SIÈGE SOCIAL :  
**350, RUE LE MOYNE**  
à Montréal

Avec les hommages

de

## l'Union Médicale

DU CANADA



**Membre fondateur**

de l'Association Générale des  
Diplômés de l'Université  
de Montréal

# URASAL

SEL EFFERVESCENT DE SAVEUR  
AGRÉABLE

EFFICACE CONTRE LE RHUMATISME  
ET LES AFFECTIONS RÉNALES

EXCELLENT POUR PRENDRE À JEUN

HAUTEMENT RECOMMANDÉ  
par la  
PROFESSION MÉDICALE

Fabriqué par

**FRANK W. HORNER Limitée**

MONTRÉAL

## "Tous les Articles Electriques..."



**Fabrication Canadienne**

LA fameuse marque de fabrique G-E sert à l'identification d'un assortiment complet d'articles et appareils General Electric de fabrication canadienne, depuis la plus petite lampe jusqu'au plus puissant générateur servant à la production de courant électrique. Toutes ces choses sont fabriquées et mises à l'essai de manière à assurer le maximum de qualité et service. La General Electric est une organisation canadienne ayant pour mission de servir les Canadiens. Mettez-vous en relation avec ses dépositaires; ils peuvent répondre à tous vos besoins en matière d'articles électriques.

**CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED**



DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE  
Hon. ATHANASE DAVID, Secrétaire Provincial.

## ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

200 OUEST, RUE SHERBROOKE.

ALPHONSE BELANGER, directeur.



- *Cours Technique* : Cours de formation générale technique préparant aux carrières industrielles. (Quatre années d'études).
- *Cours des Métiers* : Cours préparant à l'exercice d'un métier en particulier. (Deux années d'études).
- *Cours d'imprimerie* : Deux années d'études. Admission aux examens d'entrée : Diplôme de 8e année.
- *Cours Spéciaux* : Cours variés répondant à un besoin particulier. (Mécaniciens en véhicules-moteurs et autres).
- *Cours du soir* : Pour les ouvriers qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours industriel complet.



Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat,  
200 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL.



Le Cercle Universitaire de Montréal, fondé en 1918, groupe les universitaires et les hommes de profession auxquels il fournit l'occasion de se rencontrer pour échanger des idées.

Il constitue un endroit commode pour ses membres.

Sont éligibles : les titulaires d'un diplôme universitaire; les professeurs titulaires ou agrégés; les gouverneurs de l'Université.

## A nos lecteurs...

Les lecteurs de L'ACTION UNIVERSITAIRE trouveront, cette fois encore, un chèque encarté à la page VI. Il est bien entendu que ce chèque est à l'usage de ceux qui n'ont pas payé leur abonnement pour 1934-35 ou pour 1935-36 ou pour les deux années à la fois. Ceux qui ont déjà payé et dont les noms sont inscrits sur nos listes d'abonnés n'ont pas à en tenir compte. Ils n'ont pas à craindre que nous leur réclamions de nouveau le prix de leur abonnement. Nous avons adopté le système du chèque encarté dans chaque numéro, car c'est encore le plus économique et le plus rapide. Autrement, il nous faudrait adresser plus de 5,500 factures, ce qui entraînerait une dépense d'au moins \$250.00.

Nous répétons aux Diplômés que le chèque s'adresse à ceux qui n'ont pas payé leur abonnement. Nous invitons les retardataires de 1934-35 à verser sans retard le prix de cet abonnement et à ajouter un dollar pour couvrir l'abonnement de 1935-36. Quant à nos abonnés de l'année dernière, qu'ils se hâtent de nous adresser leur réabonnement. Que tous se fassent, auprès de leurs confrères et de leurs amis, les propagandistes de L'ACTION UNIVERSITAIRE. Il nous faut 3,000 abonnés pour assurer la survivance de cette revue. S'il en est qui ne veulent plus recevoir L'ACTION UNIVERSITAIRE, qu'ils nous le disent et nous donnent leurs raisons. Jusqu'ici, sur plus de 5,500 Diplômés à qui nous avons adressé la revue, 200 à peine l'ont retournée. Tous les autres continuent de la recevoir. Pourquoi alors ne pas verser le prix de l'abonnement? Il n'est pas un Diplômé qui ne puisse le faire. De toutes les associations de Diplômés d'université, c'est encore la nôtre qui demande le moins. Partout ailleurs, la contribution annuelle, y compris l'abonnement à la revue, est de trois, cinq ou dix dollars. Et nous pouvons dire, sans nous vanter, que L'ACTION UNIVERSITAIRE se compare avantageusement à toutes les revues du genre, quand elle ne leur est pas supérieure. Nous en donnerons la preuve à qui la demandera.

Tél. MA. 8338

## MILLET, ROUX, & LAFON Ltée

Produits scientifiques sélectionnés

— et —

INSTRUMENTS  
pour la médecine et la chirurgie



Agents :

Parfumerie L. T. Piver  
Les Parfums de Molyneux

1215, rue St-Denis,  
Montréal.



# Diplômés...

Abonnez un parent, un ami à

## L'ACTION UNIVERSITAIRE

515 est, rue Sherbrooke



Canada : \$1.00  
Etranger: \$1.50

FONDÉE EN 1873

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL.

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE  
TOUTES LES BRANCHES DU GÉNIE

### Principaux Cours :

|                     |                          |                       |
|---------------------|--------------------------|-----------------------|
| Mathématiques       | Constructions Civiles    | Géologie              |
| Chimie              | Génie Sanitaire          | Economie Industrielle |
| Dessin              | Résistance des Matériaux | Métallurgie           |
| Electricité         | Physique                 | Voirie                |
| Minéralogie         | Descriptive              | Ponts                 |
| Arpentage           | Mécanique                | Chimie Industrielle   |
| Mines               | Hydraulique              | Finances              |
| Machines Thermiques |                          |                       |

Laboratoires de Recherches et d'Essais

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Téléphones :

Administration — LANcaster 9207  
Laboratoire Provincial des Mines — LANcaster 7880

1430, RUE SAINT-DENIS



# Soyons Conséquents

Les Campagnes d'“Achats chez nous” se multiplient devant l'angoissant problème posé par la décroissance de nos forces économiques.



“Acheter chez nous” ne doit pas se limiter aux seules choses indispensables à notre vie matérielle, mais bien s'étendre à toutes les sphères où nous possédons des activités.



Dans le domaine de l'assurance-vie, notre Compagnie vous offre des contrats attrayants, garantis par de solides réserves et par nos trente ans de Service auprès du Public Canadien-Français.



Réserves  
\$4,000,000.00

Versé aux assurés  
\$8,000,000.00

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

## La Saubegarde

Siège Social : Montréal

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE-FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE



# Les Amicales Féminines du Diocèse de Montréal

Par . . . . .  
Ernestine P. Léveillé

La question familiale est tellement complexe, elle a un caractère de si exceptionnelle gravité, qu'elle vaut à elle seule la création d'un organisme spécial. La Providence qui fait naître à leur heure les œuvres comme les hommes, en a prédestiné une. Je veux parler des Amicales féminines du diocèse de Montréal. Elles sont formées des anciennes élèves des couvents catholiques, groupées en amicales et fédérations d'amicales de chaque communauté ayant un établissement dans le diocèse de Montréal et de la Fédération des Amicales laïques du même diocèse. Elles constituent une œuvre d'Action catholique sous la direction de l'Ordinaire.

Spécialiste de la famille, enfermée dans un cadre unique, cette œuvre n'est la doublure ni la réplique d'aucune autre. Œuvre spirituelle, œuvre intellectuelle, elle s'attache à l'âme et à l'esprit de la femme. L'épouse, la mère, la jeune fille, voilà son actuel souci. Elle commence à s'occuper de l'enfant. Plus tard, elle s'intéressera au père, au jeune homme en tant que membres de la famille.

Dans le seul diocèse de Montréal elle compte déjà de 12,000 à 15,000 amicalistes actives. Elle peut donc espérer relever et défendre la famille qui est la plus parfaite société humaine, créée par Dieu lui-même.

L'objet propre des Amicales féminines est la restauration chrétienne de la famille et sa devise : "Face au devoir".

Notre activité jusqu'ici fut plutôt un effort de pensée. Dès le début, nous avons rassemblé nos effectifs. Les Amicales déjà existantes dans chaque communauté se sont groupées en fédération, d'autres sont venues les rejoindre à mesure qu'elles se formaient. Le conseil diocésain de direction élaborait ses statuts, précisait le but et déterminait le plan de son activité tandis que chaque fédération travaillait à sa constitution essayait de mettre d'accord son esprit et ses propres œuvres avec l'esprit et les directions du conseil directeur.

Le ralliement du 2 mars 1935, à l'Auditorium du Plateau, présidé par Son Excellence Mgr Deschamps, marquait une date décisive dans la vie des Amicales dont elle assurait en même temps la survivance. Ces douze cents amicalistes réunies dans une même pensée, dans une même attente, eurent le bonheur de recevoir de Mgr l'auxiliaire et de Mgr le directeur de l'Action catholique, les directives fermes et précises, nécessaires au développement de l'œuvre éducative des Amicales; au bon fonctionnement surtout, dans la paix et la charité, de cet organisme plein d'espoir que constituent les A F D M.

Sauf cette assemblée générale, nulle action extérieure n'a été organisée. C'est au sein même des amicales que s'est fait le travail, un travail sérieux, étonnant de rénovation individuelle, travail aussi pleinement orienté vers l'action catholique. Des expériences édifiantes, nombreuses que nous espérons un jour révéler au public, nous ont prouvé la possibilité de mener à bonne fin auprès des anciennes élèves de nos couvents, une tentative régénératrice. Nous y mettons le temps, la patience et la confiance en Dieu, rédempteur du genre humain.

S'il a semblé à quelques esprits superficiels que nous piétinions sur place, si les gens pour qui l'activité est synonyme d'extensions, de faux bruits, de réclame, de protestations illusoire contre le mal, si ces gens-là, dis-je, n'y ont vu que du feu, c'est que les uns et les autres confondent l'action avec l'agitation. Le mouvement de masse que nous voulons ébranler, est une immense entreprise, pleine de périls et de difficultés occultes, qui nous conduiront à un

lamentable échec si nous n'y mettons à la base, je le répète, le temps, la fraternité et la prière. La force et la lumière nous seront données parce que nous prierons et travaillerons ensemble. Nous en avons la promesse de Notre-Seigneur lui-même: "Quand vous serez plusieurs, je serai au milieu de vous."

Aux âmes dévoyées, aux âmes faibles, aux âmes de bonne volonté, nous voulons donner l'appui des âmes fortes, disciplinées. Nous voulons créer une sorte de solidarité spirituelle entre les familles amicalistes afin que les prières, les exemples communs soient à la fois le remède et le stimulant qui les aident à monter et à se maintenir bien haut dans l'atmosphère familiale.

Persuadées que la masse ne peut être remuée et changée que par l'élite nous nous employons tout d'abord à sa formation. Nous procédons lentement, étape par étape, équipe par équipe. Notre travail est tout en profondeur, car nous voulons établir nos amicales dans l'ordre et la durée.

Jusqu'ici nos principaux moyens de formation sont la revue *Familia* et les cercles d'études.

A cet important organisme une force motrice a été donnée qui cause le mouvement, les énergies et la lumière. Il faut une source de lumière. A *Familia* échoit ce redoutable honneur. Revue d'éducation familiale, c'est elle la première ouvrière de la reconstruction. Comme une missionnaire, elle pénètre quatre fois par année dans les familles. Elle y prêche l'Évangile, la doctrine et la morale de l'Église, les enseignements des encycliques pontificales, la loi commune du sacrifice. Guide et soutien des mères à qui elle rappelle la grandeur et la sublimité de leurs fonctions, elle ambitionne encore l'honneur de partager avec elles les charges de l'éducation des enfants. Confidente de plusieurs jeunes filles, la directrice de *Familia* s'efforce à les comprendre; à écouter pour le régler le rythme de leur cœur parfois imprudent; à orienter sagement les désirs et les ardeurs de toute cette jeunesse qui s'émancipe avant l'âge. Le jour n'est pas éloigné, où, enfin, elle pourra exercer non plus seulement sur celles-ci ou celles-là, mais encore sur toute la collectivité l'heureuse influence décisive qui la préparera à une vie plus sérieuse, qui l'empêchera d'être exploitée par ceux qui ont intérêt à la perdre. Elle ne se flatte pas d'y réussir; notre jeunesse descend trop vite. Elle n'aurait aucun courage cependant pour entreprendre cette tentative de prévention, si l'aveu que lui faisait un jour l'une de ses confidentes pouvait être signé par le plus grand nombre: "Votre génération sera bientôt finie à vous," lui disait un médecin, il y a quelques mois. — Songez qu'elle n'a que 22 ans.

*Familia* veut encore se pencher sur les adolescentes, sur les finissantes des couvents qui vont entrer dans la vie. Nos jeunes filles ont le goût du danger et du risque. Elles ignorent la peur et se jettent dans le feu avec une lamentable inconscience. Nous entreprendrons de les empêcher de tomber dans tous les pièges, nonobstant les mauvais exemples de leurs aînées.

Nous essaierons de les mettre dans la voie droite, "face au devoir". Nous leur prouverons que les lois morales ne lèsent pas leur besoin d'aimer; qu'elles indiquent au contraire le vrai chemin de l'amour. C'est ainsi que *Familia*

(suite à la page 66)



## CEUX D'AUJOURD'HUI

## LE SPORT À L'UNIVERSITÉ

Par . . . . .  
Gustave Lachance

Qu'avons-nous fait, où en sommes nous, et où allons-nous? Telles sont les questions les plus courantes sur les lèvres des étudiants, des Anciens, en un mot de tous ceux qui, aimant le sport, nous suivent de près depuis le début de l'année universitaire.

Afin de jeter un peu de lumière sur cette intéressante question, il est peut-être opportun, puisqu'on nous ouvre toutes grandes les colonnes de *L'Action Universitaire*, de prouver premièrement notre existence, d'affirmer et de défendre nos positions, enfin de réclamer auprès de aînés, ceux d'hier, tout l'appui et l'encouragement que nous sommes en droit d'attendre d'eux.

Qu'avons-nous fait?

Délicate question. Point d'interrogation gênant, pour celui qui préside aux destinées sportives. Avons-nous fait quelque chose? Assurément. Mais d'appuyer telle ou telle décision de l'A.A., telle ou telle initiative, d'analyser la ligne de conduite de cette constitutive, comme de diagnostiquer s'il y a eu échec ou succès, avancement ou par en arrière: ce n'est pas le rôle de votre humble serviteur. Aussi il siérait mal de le voir se décerner des diplômes de bon service, comme il serait pour le moins original de s'attribuer publiquement un brevet d'incapacité. A d'autres d'en juger; pour ma part, je me bornerai à énoncer les faits. Cependant, cette cause, si chère à quiconque s'y intéresse, et à laquelle j'ai donné la plupart de mes loisirs, cette cause, dis-je, aura-t-elle continué l'ascension très marquée que lui avait insufflée avec tant d'ardeur et de dévouement, mon prédécesseur, Jacques Demers, aura-t-elle suivi le chemin tracé, atteint de nouveaux sommets, que je m'en réjouirai plus que tout autre et aurai de ce fait la plus grande récompense que je puisse désirer.

Brièvement, passons en revue nos activités depuis septembre, examinons le chemin parcouru, voyons où nous en sommes. Bien des fois les faits parlent d'eux-mêmes, bien des fois également ils ne révèlent pas toute la portée du plan de campagne, du travail accompli et qui n'a pas donné les résultats attendus, espérés; tout de même, ils soulèvent un coin du voile sur l'ensemble de notre avoir, et ne peuvent que lui apporter des sympathies.

Notre programme cette année — et toujours à cause du nerf de guerre — s'est limité jusqu'à ce jour à cinq sports: Tennis, golf, hockey, ballon-au-panier et quilles.

## Tennis

Les Facultés ou Ecoles sont-elles à peine rentrées au bercail, les villégiaturistes ont-ils fait mine de déposer la raquette, que ce sport estival à la fois élégant et captivant fait l'objet de nos premières activités.

Chirurgie dentaire, Polytechnique, Droit, Médecine, Hautes-Etudes, Sciences, Optométrie et Pharmacie tentent, au cours d'un tournoi de trouver dans leurs rangs, le Tilden ou le Perry qui ira déloger ces Messieurs du McGill ou de Toronto du trône sur lequel ils semblent installés depuis déjà trop longtemps. Et ainsi s'alignent pour les grandes épreuves interuniversitaires les Georges Leclerc, André Dussault, Jean Huguet, Gérard Bélanger et Gérard Casgrain, figures bien connues du monde "tennistique."

Mais cette année, félicitons-nous, nos droits les plus légitimes ont été reconnus; l'Union intercollégiale nous a accordé la tenue du tournoi interuniversitaire. Un Ancien, un des nôtres, devient organisateur; j'ai nommé M. Ls-Ph. Roy. Nul plus que lui ne pouvait mener une

telle entreprise à bon port. Aussi les "gars" de Toronto, comme ceux de Queen's et de McGill ne lui cachent pas tout le plaisir qu'ils ont à venir chez nous et à apprécier une fois de plus la toujours bonne et généreuse hospitalité des Canadiens français.

Tel que prévu, en raison de la présence d'un "Bob" Murray, à peine de retour d'une glorieuse tournée en Europe, nos confrères de McGill s'emparent des honneurs en simple comme en double. Toronto-Varsity suit de très près, tandis que, séparée par un seul point, s'aligne notre vaillante équipe. En finale dans le simple et en semi-finale dans les deux doubles, voilà l'effort magnifique qu'a fourni l'équipe "Bleu et Or." En 1936, le diadème universitaire reposera, sans aucun doute, sur la tête de quelques-uns des nôtres.

## Golf

A Monsieur André Sabourin revient le mérite d'avoir organisé le tournoi de la Faculté de droit, qui, cette fois, remporta un succès sans précédent, tant par le nombre que par le choix des concurrents. Un pas de plus, et un bon. Jacques Dussault est l'heureux titulaire de ce championnat, ce qui lui permet d'être délégué au tournoi interuniversitaire à Sandville en compagnie d'un autre copain du droit: Paul Leman, et de deux autres étudiants, MM. Guy Roland et Roland Lemieux.

M. Guy Roland étant l'ancien champion junior de la province et le champion actuel de *Laval-sur-le-Lac*, nos prétentions à la couronne interuniversitaire de golf sont des plus légitimes. Jouant sur une course à peu près inconnue, notre champion n'en livra pas moins une lutte de corsaire à son plus redoutable rival: Corrigan, du McGill. Celui-ci ne s'assura la victoire qu'aux deux derniers trous, et par la faible marge de deux coups. Encore ici, la présente année devrait normalement nous apporter le championnat dans ce domaine.



Jean Huguet (H.E.C.)  
l'un de nos "as" du hockey.

## Hockey

Ah! voilà la question du jour, sur laquelle tant d'encre a coulé. Et pourtant, si populaire que ce sport soit chez le peuple canadien, il n'en laisse pas moins indifférent la grande majorité, la presque totalité de nos étudiants et nos Anciens. Les victoires morales sont pourtant du passé! Dès l'an dernier, l'équipe "Bleu et Or", sous la direction de "Tony" Barril, un gradué de St-Boniface, fait son bonhomme de chemin dans la li-



gue Mont-Royal. Sous la main ferme, gantée de velours de cet instructeur compétent, notre équipe termine la saison en deuxième position, et perd dans les éliminations, à la suite de malencontreux accidents survenus à trois de nos porte-couleurs.

Cette année? Même assistance: une trentaine d'étudiants et à peine une poignée d'Anciens. Et pourtant, l'ambiance est de beaucoup supérieure à celle de l'an dernier, puisque nous opérons dans la ligue de Montréal, qui tient ses assises tous les samedis après-midis, au Forum. Endroit idéal, avouez-le. Mais, apathiques ou inconscients, les nôtres demeurent insensibles devant une telle somme de dévouement et de labeurs. Un club qui n'a subi qu'un seul échec — et encore était-ce à la première rencontre de la saison — nous représente. L'enthousiasme illumine ces vaillants lutteurs — ils ont foi en l'avenir, la victoire leur sourira, le championnat est à eux, c'est à n'en pas douter. A une condition, toutefois, c'est qu'on ne les laisse pas seuls. Eux se dépensent sans compter, pourquoi ne feriez-vous pas votre part? Vous préféreriez les voir "Seniors"? Mais raison de plus pour leur prodiguer votre appui, vos encouragements. Du résultat final dépend uniquement notre entrée dans ce groupe fort intéressant qu'est le "Groupe Senior."

Anciens qui me lisez, qui vous êtes peut-être battus durant votre vie d'étudiant pour la même cause pour laquelle nous nous battons à notre tour, resterez-vous muets à cet appel? Rappelez-vous vos luttes, vos heures de gloire, votre ou vos points enregistrés en présence de quelques centaines de vos "copains"; rappelez-vous quel stimulant leurs cris et leurs "boum" étaient pour vous et tous ceux de votre équipe. La marche en avant s'accroît en tant que chacun sait montrer de l'intérêt à la cause qui l'intéresse, en y apportant sa collaboration et ses encouragements. Je laisse cela à votre réflexion et à votre jugement. Les Barsalou, Huguet, Désautels, Desbiens, Grignon, Gouin, Dion, Fabien, Laurin, Bourgoin et Boucher représentent dignement, vaillamment votre *Alma Mater*, et ont droit à vos applaudissements. Soyez généreux. Soyez au poste. Nous vous attendons.

### Ballon au Panier

Forts d'anciens et glorieux succès, l'A.A.U.M. décida au début de l'année de redonner un souffle de vie au club de ballon-au-panier déjà existant. Polytechnique possédant le noyau le plus important de joueurs et d'aspirant-joueurs, obtint une franchise de l'Association, à condition de porter les couleurs Université de Montréal-Polytechnique.

Aussi avons-nous réussi à former, en peu de temps, une équipe d'anciens et de nouveaux qui ne demandaient qu'à profiter des conseils d'un expert pour faire leurs preuves et rencontrer des adversaires sérieux pour faire parler d'eux. Cet expert, cet instructeur n'est autre que M. Cliff Melville, bien connu dans tous les cercles sportifs. Sous l'œil compétent de cet "as" du ballon-au-panier, nos porte-couleurs subirent un entraînement très suivi, à tel point que maintenant il nous est permis d'aspirer aux plus hauts honneurs, tant dans la ligue intercollégiale que dans la ligue de Montréal.

Signalons en passant le beau dévouement du Capitaine R. Lafond — un des vôtres — et de Jean Archambault, l'actif gérant de l'équipe "Bleu et Or".

### Quilles

Grâce à l'essor donné à ce sport d'intérieur par les têtes dirigeantes de l'Association Générale des Etudiants,

les quilles connaissent depuis bientôt deux ans de vrais beaux jours. L'enthousiasme règne en maître chez la grande majorité des Etudiants qui savent tirer profit des conditions avantageuses que leur a faites l'A.G.E.U.M. Chacun roule sa bosse!

Comme toujours, une puissante rivalité existe entre chaque Faculté, et l'émulation créée entre joueurs nous découvre de réelles valeurs, de futurs champions. Quelle Faculté enlèvera le championnat à la médecine cette année? Rendez-vous à l'Académie Centrale à toute heure du jour et vous serez à même de faire votre choix.

Qu'avons-nous fait? Où en sommes-nous? Je viens de vous le dire. Mais où allons-nous et que ferez-vous pour nous? Voilà un point d'interrogation bien angoissant. L'avenir dans le domaine sportif à l'Université, chez nous, de quoi est-il fait? Vivre, vivoter sur place comme nous le faisons depuis nombre d'années? Quel triste partage!

Par expérience, et à la suite d'observations dans le même domaine chez nos voisins les Anglais et les Américains, j'en viens à la conclusion suivante: notre sort dans le domaine sportif et surtout dans les circonstances pécuniaires actuelles, dépend dans la proportion de 25 pour cent des Etudiants eux-mêmes, et de 75 pour cent des Anciens. Et c'est dans cet ordre d'idée, et afin d'éclaircir un peu la situation qu'un soir de novembre, je réunissais au Cercle Universitaire, à un souper intime, les autorités de l'Université, les amis reconnus de la cause sportive universitaire et les membres qui la régissent présentement.

Deux heures et demie durant, la discussion roula sur le passé, le présent, mais surtout sur l'avenir. Et comme conclusion pratique de ces longues délibérations, trois choses d'une importance capitale, vitale pour le sport à l'Université furent décidées: 1.—La fondation de bourses d'études; 2.—La création d'un secrétariat permanent; 3.—la fondation d'un Comité d'Anciens. Et en terminant, c'est de ce comité dont je veux vous entretenir, puisque c'est celui qui vous touche de plus près.

"Le Comité d'encouragement aux sports," telle est la dénomination que s'est donnée ce groupe de cinq Anciens, qui a pour président notre distingué et dévoué aumônier, M. l'abbé Deniger, pour secrétaire, M. Ls-Philippe Roy, et pour conseillers MM. les docteurs Donatien Marion et Rodolphe Lallemant, ainsi que M. Jean Lanctôt.

S'intéresser à nos activités sportives, surveiller nos intérêts, encourager nos efforts, nos labeurs, créer un mouvement de sympathie autour de notre œuvre, de notre cause, former un noyau qui étendra ses cadres petit à petit, voilà l'objet, l'idéal, l'hymne patriotique je dirais, de ce Comité d'Anciens.

A peine est-il formé que déjà nous en sentons les heureux effets, déjà nous nous sentons appuyés sur quelque chose de solide; leur travail nous ouvre de nouveaux horizons, le ciel s'éclaircit, s'illumine, nous avons foi.

Anciens qui avez eu le courage et la patience de me suivre jusqu'à la fin, me permettez-vous de faire un appel pressant à votre collaboration, à votre encouragement? Quelques-uns des vôtres, dans vos propres rangs, viennent de se lever pour nous donner le coup d'épaule nécessaire qui assurera la vie à tant d'efforts et à tant de dévouement de toutes sortes. Enrôlez-vous derrière leur bannière et soyez plus que jamais des Etudiants.

Nous comptons sur vous.



# LA VIE DE L'ASSOCIATION

« « « « Nous prions instamment les conseils des diverses associations constitutives et tous les diplômés d'adresser, avant le 1er de chaque mois, à la rédaction de L'ACTION UNIVERSITAIRE, 515 est, rue Sherbrooke, les renseignements susceptibles de paraître dans cette page: manifestations publiques, promotions, initiatives, etc. » » » »

## Chez les Jumelles Dionne

C'est une Canadienne française — rien de plus naturel — ancienne élève des Ursulines de Québec, Mlle Jacqueline Noël, qui vient d'être nommée garde en chef de l'hôpital Dafoe, de Callander, où grandissent les cinq jumelles Dionne. Mlle Noël, après avoir gradué à l'hôpital de Verdun et avoir fait des études en obstétrique à l'hôpital Royal Victoria, a suivi les cours d'hygiène sociale appliquée à l'Université de Montréal. Elle est une diplômée de notre Université.

## Le président des Communes

Dès l'ouverture de la première session du dix-huitième Parlement canadien, la Chambre des Communes a désigné M. Pierre Casgrain, c.r., député de Charlevoix-Saguenay, pour présider à ses délibérations au cours des cinq prochaines années.

Le nouveau *Speaker* ou président des Communes, naquit à Montréal le 4 août 1886. Son père était médecin, sa mère, fille de l'ancien juge J.-A. Berthelot. M. Pierre Casgrain a fait ses études classiques au collège Sainte-Marie, son droit à l'Université Laval de Montréal d'où il sortit en 1910. Elu, pour la première fois, député libéral de Charlevoix-Saguenay, en 1917, il n'a cessé, depuis lors, de représenter ce comté à la Chambre des Communes. Il a épousé, le 19 janvier 1916, Marie-Thérèse Forget, fille de feu sir Rodolphe et de Lady Forget.

## Chez les H. E. C.

Le 27 janvier eut lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. A l'issue de l'assemblée, les licenciés présent ont procédé aux élections qui donnèrent le résultat suivant: M. Armand Viau, réélu président pour un troisième terme; M. P.-H. Guimond, deuxième vice-président; MM. Paul Riou et Emile Robillard, conseillers. Il n'y a pas de changement pour les autres fonctions.

## Les Jeunes Conservateurs

Me Léo Lespérance, diplômé de la Faculté de droit, vient d'être élu président de l'Association de la Jeunesse conservatrice. Parmi les autres membres du conseil figurent les Diplômés suivants: Me Jacques Fournier, secrétaire; Me Paul-E. Lafontaine, organisateur; Bernier Ostiguy, conseiller.

## Succès pour deux architectes

MM. Philippe Monette et Marcel Parizeau, diplômés de l'Ecole Polytechnique de Montréal et de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, ont été désignés récemment pour surveiller la construction du nouvel immeuble de la légation de France à Ottawa.

## Dans la magistrature

M. Jules Desmarais, diplômé de la Faculté de droit, qui était jusqu'ici magistrat de district et magistrat de police, vient d'être nommé juge au tribunal des Sessions de la Paix. M. Maurice Tétreau, également diplômé de la Faculté de droit, qui remplissait les mêmes fonctions que le juge Desmarais, a également été promu au tribunal des Sessions de la Paix.

## Les Anciens des Sciences

Le 30 janvier, au Cercle Universitaire, sous la présidence du docteur Georges Préfontaine, eut lieu le dîner-causerie mensuel de l'Association des Anciens élèves de la Faculté des Sciences (A.A.F.S.). L'hôte d'honneur était le R. P. Séraphin-Benoit, o.f.m., ancien élève de la Faculté, qui fut pendant dix ans missionnaire au Japon. Le Père Benoit a donné une causerie sur l'Empire du Levant et projeté un film cinématographique.

## Le consul d'Italie chez les Anciens des Sciences Sociales

Le mardi, 4 février, devant une salle archi-comble, M. Guiseppe Brigidi, consul général d'Italie, a prononcé une magistrale conférence sur les aspects historiques et juridiques du conflit italo-éthiopien. La conférence, illustrée de projections, était donnée sous les auspices de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques (A.S.E.P.). Présenté, en termes délicats par Me Fernand Chaussé, président de l'Association, le conférencier a été remercié éloquemment par le président d'honneur, Me Adélarde Leduc, diplômé de la Faculté de droit et professeur à l'Ecole.

## Chez les ingénieurs

M. Léon Duchastel de Montrouge, diplômé de l'Ecole Polytechnique, et employé de la *Shawinigan Water and Power*, a été élu, ces jours derniers, président de la section cadette de l'*Engineering Institute of Canada*, succursale de Montréal.

## A la présidence des architectes

L'Association des architectes de la province de Québec, au cours de sa 45e assemblée annuelle, a choisi pour président M. Ludger Venne, diplômé de l'Ecole Polytechnique.

## Les Anciens de Polytechnique

Le banquet de clôture de la réunion annuelle de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, a eu lieu à Montréal, le 8 février, sous la présidence de son nouveau président, M. Henri Kieffer. Le ministre des Travaux Publics du Dominion, l'honorable P.-J.-A. Cardin, le ministre des Terres et Forêts, l'honorable Honoré Mercier, M. Olivier Maurault et M. Camillien Houde, maire de Montréal, assistaient à ce dîner.

Le nouveau conseil de l'Association comprend les personnes suivantes: président, M. Henri Kieffer; vice-président, M. Arthur Duperron; secrétaire-trésorier, M. Armand Circé, assistant directeur de l'Ecole et organisateur du dîner au Cercle; directeurs, MM. Raymond Boucher, Léon Duchastel, Victor Fournier, Louis Larin, W.-E. Laurialt, Alexandre Larivière et Amédée Langlois.

## A la Société Historique

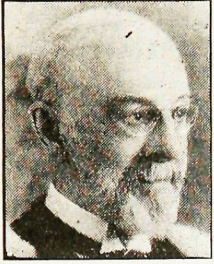
Parmi les Diplômés qui font partie du nouveau conseil de la Société Historique de Montréal, nous relevons les noms de MM. Aegidius Fauteux, président, Olivier Maurault, p.s.s., vice-président, Victor Morin et docteur E.-P. Chagnon, conseillers.

**Diplômés, encouragez nos annonceurs**

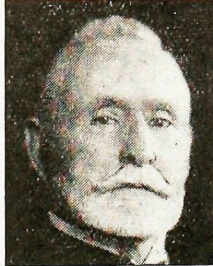


# UN BEL ANNIVERSAIRE

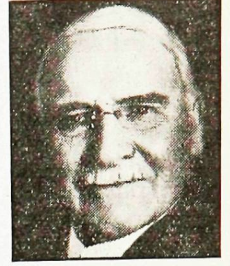
Par Jean-Marie Nadeau



Le juge Philippe Demers  
(1886)



Le sén. Raoul Dandurand  
(1883)



Le juge A.-E. Delorimier  
(1884)



Me Henri Gérin-Lajoie  
(1881)

Des avocats qui exercent leur profession depuis plus de cinquante ans ! Voilà de quoi provoquer l'admiration des jeunes praticiens qui s'initient à l'art de plaider depuis à peine autant de mois. Le Barreau de Montréal, dont les initiatives récentes offrent le plus grand intérêt, a tenu à ne pas laisser passer inaperçu un pareil anniversaire. Jeudi, le 20, il y eut grande réception au Cercle Universitaire en l'honneur des avocats qui exercent depuis plus d'un demi-siècle.

Parmi les invités d'honneur, nous avons remarqué quelques anciens de notre Université. Ce sont, par ordre de promotion, MM. Toussaint Brosseau (1881), Henri Gérin-Lajoie (1881), Raoul Dandurand (1883), Charles Bruchesi (1884), Charles-E. Gagnon (1884), Georges Laurendeau (1884), L.-A. Lavallée (1884), A.-E. Delorimier (1884) et Philippe Demers (1886). Tous ces noms sont connus du grand public à des titres divers. Le nom de M. Henri Gérin-Lajoie est associé aux meilleurs travaux de sociologie historique connus au pays. MM. Demers et Delorimier sont juges de la Cour Supérieure depuis plusieurs années. M. le juge Demers est professeur de droit civil à la Faculté de droit depuis 1914. Il fut aussi professeur d'histoire générale au Monument National, député de St-Jean-Iberville de 1900 à 1906 et secrétaire général de la société St-Jean-Baptiste. Auteur d'une thèse de doctorat, "Les privilèges sur les biens meubles", M. le juge Demers publia aussi des études historiques sur la vallée du Richelieu qu'il connaît et aime tout particulièrement.

M. le sénateur Dandurand, ancien président du Sénat, ministre d'Etat, délégué du Canada à la S. D. N., est une des figures canadiennes les mieux connues à l'étranger, particulièrement en Europe. M. Lavallée fut maire de Montréal. M. Gagnon, qui célèbre cette année ses noces d'or de vie conjugale, fut journaliste au *Rappel* et à la *Gazette municipale* de Montréal. Comme ses camarades de l'époque, M. Gagnon fut témoin des débuts de notre Université. Vers 1880, les cours de droit se donnaient à l'ancienne bibliothèque paroissiale de Notre-Dame, emplacement actuel de l'édifice Transportation. M. Gagnon, comme il le dit lui-même, espère voir le jour où l'Université quittera la rue Saint-Denis pour le Mont-Royal.

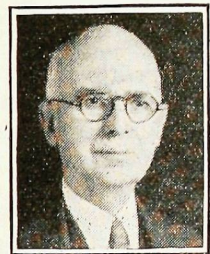
M. Charles Bruchesi, père de deux avocats, nous a rappelé quelques souvenirs de sa vie d'étudiant. Il n'a pas oublié l'un de ses examinateurs qui n'était autre que Honoré Mercier. A son examen d'admission à l'étude du droit, M. Bruchesi subit l'épreuve d'un texte de Virgile à la demande même de Mercier. Tout se passa à merveille, nous raconte M. Bruchesi, car à peine avait-il fini la lecture, en latin, à haute voix, du texte à traduire en "bon français" que Mercier lui donna un "très bien" nuancé de l'interrogation suivante : "Mais votre bon français ?" Le candidat avait tout simplement épuisé les cinq minutes à sa disposition pour lire d'abord à haute voix, comme il l'avait appris au collège, le texte dont on lui demandait une traduction.

Réjouissons-nous de l'excellente idée des organisateurs de cette réunion des doyens du Barreau de la province. Cette fête — car ce fut une véritable fête — fut le complément de la réception donnée l'autre jour par Me Arthur Vallée, bâtonnier général, aux membres de l'association des jeunes avocats. Qu'on nous permette, au nom des jeunes avocats, diplômés de l'Université, d'offrir nos félicitations aux aînés qui nous fournissent ainsi l'exemple de vies remplies de travail et de constance dans l'effort quotidien.

N. B. — Quarante-quatre avocats de la province de Québec ont cinquante ans et plus de pratique légale. Les neuf dont nous reproduisons la photographie, sont les seuls que nous avons pu retracer parmi les Anciens.



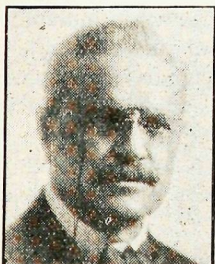
Me Charles Bruchesi  
(1884)



Me Georges Laurendeau  
(1884)



Me Charles Gagnon  
(1884)



Me Toussaint Brosseau  
(1881)



Me. L.-A. Lavallée  
(1884)



# LA VIE UNIVERSITAIRE

CANADA

## Sur le front universitaire

Les journaux de Montréal ont rapporté que les autorités universitaires avaient eu deux entrevues avec le maire de la ville, M. Camillien Houde, et les membres du comité exécutif. Au cours de ces entrevues, qui devaient demeurer secrètes, nos porte-parole ont de nouveau exposé la situation financière de l'Université. Ce n'est plus un secret pour personne qu'après le 1er mars, à moins d'un miracle sous la forme d'une intervention immédiate des pouvoirs publics, l'Université sera incapable de faire face à ses obligations. La caisse est presque vide. Va-t-il falloir fermer les portes ou exiger des professeurs de nouveaux sacrifices auxquels, mieux vaut qu'on le sache tout de suite, ceux-ci vont s'opposer de toutes leurs forces, d'abord parce que de nouveaux sacrifices n'apporteront pas la solution du problème, et puis parce que la question de l'enseignement supérieur dépasse ici singulièrement les personnes.

Quoi qu'il en soit, d'après le projet soumis aux autorités municipales, la ville serait appelée à verser une subvention annuelle de quelque \$100,000 à l'Université de Montréal; ce qui permettrait sinon de poursuivre les travaux à la Montagne, du moins de combler une partie du déficit. Mais la ville, croyons-nous, ne fera quelque chose que si la province est prête à collaborer. Pouvons-nous espérer que la province viendra de nouveau en aide à l'Université? Aux journalistes qui lui demandaient si l'Université avait aussi exposé ses besoins au gouvernement provincial et si ce dernier avait l'intention de lui venir en aide, l'honorable Alexandre Taschereau a fait, d'après les journaux, cette réponse: "Je n'ai aucune demande devant moi de la part de l'Université. Peut-être que ça "les" gêne de nous demander quelque chose. Nous leur avons déjà tant donné..."

Une telle réponse, bien peu encourageante par ailleurs, mériterait des commentaires que nous nous abstenons de faire pour le moment afin de ne blesser aucune susceptibilité. Mais les universitaires ont aussi leurs "susceptibilités" qu'il serait sage de ne pas trop chatouiller. Nous préférons, en tout cas, reproduire ces autres paroles que l'honorable premier ministre prononçait à Québec au banquet de clôture de la journée universitaire de Laval: "Nous n'avons pas la fortune, s'est écrié M. Taschereau. Nous n'avons pas l'influence, mais j'espère que nous avons conservé l'aristocratie de la pensée, et cette aristocratie, nous avons voulu la garder et la transmettre à ceux qui viendront après nous". Très bien, très bien! Mais il nous semble que l'Université de Montréal a contribué et contribue encore au maintien, à l'enrichissement de cette aristocratie de la pensée. Qui veut la fin...

## Un nouveau professeur

M. Gustave Chagnon vient d'être nommé chargé de cours en entomologie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal. M. Chagnon est un chercheur infatigable et consciencieux.

## Le principal de McGill au Cercle Universitaire

Le 25 janvier, M. A. E. Morgan, principal de l'Université McGill, était l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Cercle Universitaire. Le distingué conférencier, présenté par le docteur Ethier, président du Cercle, a particulièrement souligné le caractère et le rôle de l'éducation et montré quels graves problèmes les temps présents posent devant l'éducateur. Il a fait allusion aux dictatures con-

temporaires que d'aucuns regardent comme une menace à la liberté d'enseignement. Soit dit en passant, nous ne serions pas fâchés d'avoir une bonne dictature pour mettre fin à la danse effrénée du "secours direct" et au scandale de l'Université de Montréal...

C'est M. Olivier Maurault, p.s.s., notre recteur, qui a remercié son collègue de McGill. En termes aimables, il a fait l'éloge de l'Université anglaise de la rue Sherbrooke et de son principal. Nous ne pouvons résister à la joie de reproduire ici les deux derniers paragraphes de l'allocution de M. Maurault.

"Il est singulièrement réconfortant, Monsieur, pour un Recteur d'Université, de savoir que, tout à côté de lui, dans sa propre ville, se trouve un autre Recteur, — ou *Principal*, si vous le préférez, — qui professe sur l'éducation de l'élite des idées aussi élevées et aussi fécondes. Il sent que par une collaboration amicale, ils pourront, tous deux, faire grand bien à la belle jeunesse qui leur est confiée. Il est convaincu, en outre, que leur entente mutuelle pourra élever et maintenir au niveau qui convient l'enseignement vraiment supérieur, en cette ville.

"Permettez-moi d'ajouter, Monsieur le Principal, que je fonde sur l'amitié de nos deux maisons, les plus fermes espoirs pour la formation, en cette province, d'une opinion universitaire et, si j'ose dire, d'une politique universitaire. Il faudra bien, un jour ou l'autre, que l'on s'occupe de nous, comme on s'occupe des hôpitaux ou des chemins, avec la même générosité, avec la même continuité. Ni vous ni moi ne songeons à nous plaindre du passé, ni à nous montrer ingrats pour ce qu'on a déjà fait pour nous, et qui est considérable, certes! Mais il faut arriver à hisser au premier rang des préoccupations de l'Etat la question du haut enseignement."

Voilà un langage ferme auquel applaudissent tous ceux que préoccupent la cause de l'enseignement supérieur en cette province et l'avenir des Canadiens français.

## L'Université est invitée, mais...

La Commission des études de l'Université vient de prendre connaissance de six invitations à des fêtes et congrès, lesquelles lui ont été adressées par des universités et sociétés savantes de l'étranger. Il ne se passe pas de mois, du reste, sans que notre Université reçoive une ou deux invitations dont l'intérêt est indiscutable. Mais, dans ce domaine, encore plus que dans les autres, le manque d'argent paralyse pratiquement toute action et l'Université ne peut s'offrir qu'une représentation bénévole, suivant les circonstances. C'est grand dommage, car une université y gagne toujours à être présente partout où se produisent des manifestations de caractère scientifique ou purement social.

Nous déplorons amèrement d'être aussi peu connus à l'étranger. A qui la faute? N'est-il pas vraisemblable de croire que, si notre Université était mieux connue, par les travaux de ses professeurs d'abord, mais aussi par sa participation aux congrès scientifiques et aux célébrations qui se répètent à l'étranger, il lui serait relativement facile d'attirer ici les étudiants des autres pays, ceux des Etats-Unis et des républiques de l'Amérique du Sud, par exemple?

Quoi qu'il en soit — et c'est toujours autant de gagner, l'Université de Montréal sera représentée par son recteur, M. Maurault, et son secrétaire général, M. Montpetit, aux grandes fêtes qui marqueront à Cambridge, du 16 au 18 septembre, le troisième centenaire de la fondation de l'Université de Harvard.



### M. Edouard Montpetit

Le secrétaire général de l'Université, M. Edouard Montpetit, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame et subir une très grave opération. Pendant quelques jours, l'état de notre distingué compatriote a inspiré des craintes réelles à sa famille et à ses nombreux amis. Dieu merci, tout va bien maintenant. Encore quelques semaines d'un repos bien mérité, et M. Montpetit pourra reprendre l'exercice de ses fonctions. Les professeurs et les Anciens de l'Université ne sont pas les derniers à s'en réjouir.

### A Toronto

Le rapport annuel du président de l'Université de Toronto, le révérend docteur H. J. Cody, nous apprend que 7,711 étudiants, dont 2,763 femmes, se sont inscrits à l'Université de la Ville-Reine, au cours de l'année académique 1934-35. Près de la moitié, soit 3,738, venait de Toronto même; le reste, de la province d'Ontario, des autres provinces du Dominion et des Etats-Unis. Le personnel enseignant comptait, à la même époque, 901 personnes, dont 118 professeurs, 68 professeurs-associés, 73 assistants-professeurs, 241 lecteurs, associés, instructeurs, directeurs et 401 démonstrateurs et instructeurs.

La même livraison du *University of Toronto Monthly*, qui publie de larges extraits du Rapport annuel du docteur Cody, annonce que les étudiants possèdent désormais un club communiste. C'est la première fois, dans l'histoire des universités canadiennes, qu'une organisation communiste est ainsi formée au grand jour. L'invité d'honneur, à la première réunion du nouveau *Communist Club*, ne fut autre que le déjà fameux Tim Buck.

### ETRANGER

#### L'Université Catholique de Manille

Manille, capitale des îles Philippines, possède l'une des plus vieilles universités du monde. C'est l'Université de Saint-Thomas d'Aquin, fondée en 1611, reconnue comme Université pontificale dès 1619, dix-sept ans par conséquent avant la fondation du collège des Jésuites, à Québec, et du collège de Harvard, aux Etats-Unis.

L'Université de Saint-Thomas, reconnue officiellement par le gouvernement américain, compte sept Facultés : théologie, philosophie, droit, lettres, médecine, pharmacie, sciences techniques, et plusieurs Ecoles annexées. Elle est fréquentée par plus de 3,700 étudiants à qui 230 professeurs, pour la plupart Dominicains, dispensent l'enseignement théorique et pratique. L'Université a pris, ces dernières années, une extension remarquable. Elle édite plusieurs publications, entre autres un annuaire, une revue scientifique, une revue médicale et un bulletin littéraire.

Comme nous entreprendrons prochainement de faire connaître à nos lecteurs les grandes universités du monde, nous aurons l'occasion de leur fournir de plus amples renseignements sur l'Université catholique de Manille.

#### Le budget de l'Université de Kansas

L'Université de Kansas, y compris sa section de Kansas City, avait, en 1934-35, un budget de \$997,250, dont \$701,250 pour les seuls traitements et gages. Ce chiffre reste le même dans le budget de 1935-36, lequel budget s'élève toutefois à \$1,061,500.

L'Université a de grands projets, qu'elle compte mettre à exécution prochainement avec le concours de l'Etat.

C'est ainsi qu'il lui faut construire ou agrandir huit immeubles : bibliothèque, science médicale à Lawrence, Ecole de médecine à Kansas City, Ecole d'entraînement pour la Faculté d'éducation, Beaux-Arts, journalisme, chimie et pharmacie, laboratoires pour l'Ecole du génie.

Encore un coin d'Amérique où l'on parle de développer, d'accroître... Tandis que chez nous...

### Dons princiers

Dans l'espace de quelques semaines, trois universités américaines ont reçu des dons vraiment princiers. Un M. Lucius Littauer a donné la jolie somme de \$2,000,000 à Harvard pour une Ecole d'administration publique; un M. Charles Warren a légué \$1,000,000 à Yale et les intérêts de cette somme seront distribués en bourses d'études; de son côté, l'Université du Michigan a reçu \$5,000,000 de feu M. Horace Rackham. Enfin, répondant à l'appel du président Conant, en faveur du Fonds du Troisième centenaire, les Diplômés de Harvard ont déjà souscrit plus de \$2,500,000 !

Sans commentaires...

### Pour l'Université Notre-Dame

Dans notre dernière livraison, nous avons souligné l'appel adressé aux Anciens de Notre-Dame par le président, Father O'Hara. Ce dernier indiquait quels étaient les besoins urgents de l'Université catholique. Le *Notre-Dame Alumnus* de janvier complète la liste de ces besoins. C'est encore près de \$40,000 que l'Université demande pour construire un nouvel observatoire astronomique, acheter des livres, perfectionner l'enseignement de l'Architecture.

L'appel n'est pas resté sans réponse. L'Université a reçu \$193,000 de la succession de John Cushing, \$37,000 de la *Chemical Foundation* de New-York, et \$500 d'un de ses Diplômés.

### Une université à Monaco ?

En novembre 1935, l'Académie méditerranéenne, qui groupe des représentants de tous les pays entre lesquels la mer célèbre est un lien et non une barrière, a tenu son congrès annuel à Monaco. Il y avait là des délégués de France, de Catalogne, d'Italie, de Grèce, du Liban, d'Égypte. Dans les circonstances, à l'heure où la Méditerranée est sillonnée de navires de guerre, ce Congrès prenait un caractère particulièrement significatif. C'est ce que n'ont pas manqué de souligner la plupart des orateurs dont les discours sont reproduits dans *Le Front Latin* de décembre.

A l'issue de ce Congrès de l'humanisme méditerranéen, le *Front Latin* a déposé entre autres le vœu suivant : intervenir auprès du gouvernement de S. A. S. le Prince de Monaco, "le priant qu'il veuille bien s'intéresser à l'idée d'un projet de création d'une Université Monégasque dont l'objet propre serait l'étude des civilisations méditerranéennes et de leur évolution".

### Université de ski

Le ministère de l'Education du Reich a conféré le titre d'Université allemande du sport-ski à l'Université de Breslau dont les étudiants se sont particulièrement distingués dans ce sport.

### A l'Université de Malte

En vertu d'une ordonnance récente du gouverneur de Malte, certaines matières, enseignées jusqu'ici en langue italienne, à l'Université, seront désormais enseignées en anglais.





## QUELQUES LIVRES



PRECIS DE GEOLOGIE ET DE MINÉRALOGIE, par Dr F. Corminbœuf, édité par l'Institut Agricole d'Oka. La Trappe, P.Q.



Dr. F. Corminbœuf

Monsieur Corminbœuf, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, est un travailleur acharné. A côté de ses cours et de sa besogne journalière qui est toujours, dans notre pays, très lourde, il a trouvé du temps pour étudier le youghourt, travail qui lui a valu le titre de Docteur. Aujourd'hui, il publie un traité de géologie et de minéralogie. C'est là une manifestation d'énergie dont nous devons le féliciter et qui devrait, chez nous, servir d'exemple. Le traité de M. Corminbœuf est simple, clair et écrit sans prétention. Il expose les problèmes de la géologie et de la minéralogie de façon à être compris de tout le monde. Nous le félicitons de ne pas être tombé dans la vulgarisation

et de ne pas avoir déformé cette science si attrayante et si utile, pour nous Canadiens qui possédons une terre si riche et qui la connaissons si peu.

C'est un livre de près de 330 pages, bien illustré, qui nous montre l'évolution de la terre depuis sa naissance, jusqu'à nos jours. Les exemples sont, quand le sujet le permet, tirés de chez nous. Il a d'ailleurs étudié sous un bon maître, M. Nagant, qui connaissait bien notre pays; et l'élève fait aujourd'hui honneur au professeur.

L'ouvrage se divise en quatre parties. Une première étudie l'origine du globe terrestre, sa constitution et son aspect extérieur. La deuxième étudie la géodynamique. Elle contient des notions intéressantes et très vivantes avec de nombreux exemples tirés de nos Laurentides. La troisième partie traite de la pétrographie et de la minéralogie. C'est une monographie bien comprise qui nous donne les notions indispensables sur les minéraux et les roches que l'on trouve chez nous.

La quatrième partie traite de la géologie proprement dite. On y trouve des gravures représentant des formations typiques et des notions sur la formation des terrains, vraiment intéressantes, que tout homme cultivé devrait connaître.

Ce livre rendra donc des services signalés à l'enseignement et à tous ceux qui s'occupent de près ou de loin à l'étude théorique et pratique des sciences géologiques et minéralogiques.

Paul RIOU.

LA GUERRE DES ESPIONS, par Paul Allard, Flammarion, édit.

L'espionnage international est un fait. Il a toujours existé en temps de guerre et a pris, particulièrement au cours du conflit de 1914, une ampleur jusque là inconnue. Mais ce qui pouvait être admis, toléré, comme mesure d'attaque ou de défense, entre États qui se combattent, ne se justifie pas lorsque la paix est rétablie. Et pourtant l'espionnage persiste. Il est devenu, dans certains grands pays, un organisme apparemment indispensable qui fonctionne plus ou moins habilement, soit au service de la sécurité nationale, soit, plus souvent encore, au service d'ambitions et d'intérêts plus ou moins avouables. Nous savons bien que les Francs-maçons, par exemple, s'espionnent largement entre eux et que d'une loge à l'autre, par-dessus les frontières, circule un puissant courant à base de délation. Les notes d'Augustin Cochin, qui viennent de paraître chez Desclée de Brouwer, sous le titre *Abstraction révolutionnaire et réalisme catholique*, sont, sur ce point, particulièrement révélatrices.

Quant au véritable espionnage international en temps de paix qui fonctionne régulièrement dans de nombreux États, avec la participation active des gouvernements, alimenté par le Trésor public, regardé comme un service normal de l'administration, M. Paul Allard en souligne vigoureusement le rôle et les dangers. En termes courants, cela s'appelle, pour la France, Deuxième Bureau, pour la Russie, Guépéou, pour l'Angleterre, *Intelligence Service*, ou encore, plus simplement, Service de Renseignements. Et ce "service de renseignements", comme le faisait remarquer un professeur belge à M. Paul Allard, "est aussi vieux que le monde". Ce qui pousse à conclure que "ce service est une condition et une conséquence naturelles de la compétition des groupes humains", qu'il ne saurait pas plus être supprimé que "la lutte dans le domaine végétal et animal". Le Vatican lui-même, au dire du personnage interrogé, possède un merveilleux Service de Renseignements.

Par malheur, les États ne se bornent pas à recueillir, par toutes sortes de moyens, par leurs attachés commerciaux ou militaires, à défaut d'espions à solde, les renseignements susceptibles de les éclair-

rer sur la politique économique, sur les travaux de défense, les armements ou la politique tout court d'une nation rivale ou amie. Ils ne reculent devant aucun obstacle pour se procurer tel secret d'État qui n'est souvent qu'un secret de Polichinelle; et il arrive qu'une manœuvre, voulue ou non, risque de provoquer une catastrophe en ameutant l'opinion publique aveugle et versatile. M. Paul Allard en fait, à plusieurs reprises, l'éclatante démonstration, notamment lorsqu'il rapporte, avec force détails, le cas du traité militaire secret franco-belge, fabriqué de toutes pièces par un descendant d'Henri Heine et publié intégralement par un journal hollandais.

L'auteur, dont l'audace est digne d'éloges, a bien vu le réseau serré de surveillance, de renseignements et même d'exécution que trois ou quatre grandes Puissances ont étendu sur le monde. Il est convaincu que Paris est l'un des pôles de ce réseau. Il a bravement interrogé chefs d'États, généraux, hommes politiques, fonctionnaires. Il a pénétré les secrets de l'espionnage allemand à Paris et de l'*Intelligence Service* à travers le monde, sans parler du Deuxième Bureau français, recueilli de sensationnelles confessions d'espions. Peut-être, toutefois, est-il trop enclin à voir des espions partout et à mettre au compte de l'espionnage des méfaits dont l'origine doit être cherchée ailleurs.

Quoi qu'il en soit, après le brillant exposé de M. Paul Allard, le lecteur admet sans peine la vanité de l'espionnage international dont certains voudraient confier le contrôle à la Société des Nations. Il est hors de doute que des forces secrètes contribuent à empoisonner les relations internationales et qu'il existe, à défaut de relation constante de cause à effet, une liaison étroite entre l'espionnage et la guerre. L'une ne disparaîtra pas sans l'autre. Mais ce n'est pas en supprimant la première qu'on rendra la seconde impossible.

J. B.

L'INDE PERDUE, par Claude Farrère, coll. "L'Histoire", Flammarion, édit.

Romancier, M. Claude Farrère pousse parfois une pointe dans le domaine de l'Histoire et il y apporte presque toujours cette manière brillante, cette phrase alerte et colorée qui ont fait le succès de son œuvre romanesque. Dans *L'Inde perdue*, le fécond écrivain déploie largement son esprit de synthèse, son art du récit et ses qualités de peintre. Peut-être, cependant, la construction dans l'ensemble et la langue elle-même souffrent-elles de la hâte que l'auteur a mise à rassembler ses matériaux. La tâche n'était pas aisée. Décrire l'Inde d'il y a quatre ou cinq siècles — cette Inde "destinée de toute éternité à devenir le terroir le plus bariolé de notre vieille terre", raconter ce que fut l'épopée française dominée par un Lally-Tolendal, un Bussy, un Duplex surtout, découvrir et dérouler jusqu'au bout le fil conducteur qui permet de se retrouver dans cette succession vertigineuse d'événements, dans ce conflit d'ambitions et d'intérêts, démêler l'écheveau des races, des langues, des castes, des cultes : c'était tout de même une gageure. Claude Farrère, utilisant l'œuvre de ses devanciers, a su la tenir à peu près entièrement. Et s'il est un reproche que le lecteur, même prévenu, ne songera jamais à lui adresser : c'est celui d'être ennuyeux.

Mais ce qui fait l'intérêt principal de *L'Inde perdue*, ce n'est pas tant le récit des événements déjà connus que les multiples et judicieuses réflexions inspirées à l'auteur par ces événements et le procédé de comparaison qu'il applique sans cesse entre l'histoire passée et l'heure présente. C'est ainsi qu'après avoir souligné l'indifférence de la nation française de l'époque à l'égard des entreprises coloniales, après avoir affirmé que "les vrais responsables de l'écroulement de la puissance française aux Indes furent d'abord tous les Français", il rapproche l'abandon française de 1754 d'autres abandons récents. Ce qu'il dit du "fantôme de paix perpétuelle et de trompeuse sécurité" auquel s'attachèrent les Français, il y a cent soixante-quinze ans, il l'applique avec autant de justesse à la France de 1919 et de 1936. Plus loin, il raconte, en termes émouvants, le rappel brutal de Duplex, sacrifié à l'intrigue, à l'envie, à l'ignorance, au pacifisme. Duplex était cependant sur le point de réussir et, comme l'écrit Farrère, il "aurait réalisé toute son ambition, si seulement la France n'avait pas été, pour lui, laidement ingrate, et, pour elle-même follement insouciant, ignorant et pacifiste jusqu'à l'imbécillité". Aussitôt, à près de deux siècles de distance, une autre image se lève, à l'appel de l'historien qui ne veut pas porter sa part de responsabilité "dans tout ce que l'avenir réserve à notre malheureux peuple" : l'image d'un Lyautey quittant, seul, le Maroc pacifié, victime d'une ingratitude encore plus grande que celle dont Duplex a été l'objet. Lisons aussi ce paragraphe où l'auteur entend de dire pourquoi, avec deux grands hommes, Clive et Warren Hastings, l'Angleterre a eu raison de la France, numériquement supérieure et servie également par des hommes de génie : "L'Angleterre a gagné contre la France, aux Indes, parce que le peuple anglais comprenait tant bien que mal les choses de mer



et les choses d'outre-mer, alors que le peuple français s'en désintéressait absolument, ou n'y apportait que la curiosité la plus frivole... Il est hors de discussion que Duplex fut littéralement trahi non pas tant par Louis XV que par la nation entière... Nous avons perdu l'Inde parce que, tout bien réfléchi, nous ne tenions pas à la gagner".

Et Farrère, dont le patriotisme éclate presque à chaque page du livre, au risque de mettre en doute la complète impartialité de l'auteur, ne peut que regretter amèrement la perte d'un Empire où l'Angleterre a trouvé "une prodigieuse mine de prospérité". Mais il ne faut pas oublier qu'en 1763, les Anglais ne firent que se débarrasser de la rivalité française. C'est alors qu'a commencé la véritable conquête, conquête qui s'est transformée en bienfaits pour l'Inde elle-même. L'auteur trouve encore à se consoler à la pensée que "l'Inde, immense et complexe" eût été pour la France la plus redoutable des possessions". Quant aux Anglais, l'évolution de l'Inde moderne fait dire à Farrère qu'ils ont perdu, beaucoup perdu... "Sauf en énergie, peut-être! car les bâtisseurs d'empire sont les vrais régénérateurs des races blanches, qui, sans eux, s'étioleraient tôt". Et bâtisseurs, les Français ont prouvé qu'ils pouvaient l'être. C'est par un rappel de Lyautey, en effet, que Farrère termine son livre, de ce Lyautey qu'on chercherait en vain, écrit-il, "dans toute l'histoire de la colonisation britannique".

—J. B.

**LES SOLDATS DU MARAIS**, sous la schlague des Nazis, par W. Langhoff, version française de Armand Pierhal, Plon, édit.

L'auteur de cette histoire vécue — d'abord publiée en allemand — n'est pas un Juif. Son père est Mecklembourgeois, sa mère originaire de Thuringe. "Je suis aryen", proclame-t-il, sous la foi du serment, avant d'entreprendre le récit dramatique de son arrestation à Dusseldorf, de son séjour en prison et des mois passés dans deux camps de concentration prussiens. Les nazis ne pouvaient donc invoquer contre lui une soi-disant infériorité de race que l'Allemagne hitlérienne s'acharne à faire disparaître pour rétablir et conserver la pureté germanique... Pour quels motifs, alors, fut-il arrêté le 28 février 1933, brutalement séparé de sa femme, jeté dans une prison infecte, brutalisé et finalement envoyé dans les marais de Prusse pour n'être rendu à la liberté qu'après treize mois d'atroces souffrances physiques et morales? Quelle est, surtout, la vie infernale des prisons et des camps de concentration? A quels excès peut se livrer la bête humaine déchaînée? Lisez le récit de W. Langhoff et vous comprendrez. Ou, plutôt, non, vous ne comprendrez pas. Et, à mesure que vous tournerez ces pages, dépouillées de tout artifice littéraire et de toute déclamation, sentant les cheveux se dresser sur votre tête et votre main trembler, à mesure que vous descendrez, à la suite de l'auteur, dans un abîme de turpitudes et d'ignominies, vous verrez se multiplier les points d'interrogation. Pourquoi? Pourquoi?

Langhoff embrassa à dix-huit ans la carrière d'acteur. Il joua les rôles de jeune premier dans une demi-douzaine de villes d'Allemagne. En février 1933, il était, depuis cinq ans, metteur en scène et acteur au théâtre de Dusseldorf. Il fréquentait les milieux ouvriers où il lui arrivait assez souvent d'organiser des manifestations théâtrales. C'est ce qui l'avait conduit à s'occuper de la question sociale. Cette double activité avait suffi pour le rendre suspect aux nationaux-socialistes dont le règne ne faisait vraiment que commencer. Lorsque les nouveaux maîtres de l'Allemagne, soucieux de briser toute opposition, entreprirent de se débarrasser de leurs ennemis vrais ou faux, au moyen des arrestations préventives, pour la sûreté de l'Etat, l'acteur Langhoff, classé depuis longtemps, à cause de sa tiédeur beaucoup plus que de son action, parmi les adversaires du régime, était une proie d'autant plus désignée aux coups qu'il ne se doutait de rien. Et c'est alors que commence le drame atroce où les événements se succèdent dans une atmosphère qui conviendrait au *Jardin des supplices* de ce pauvre Mirbeau. Tout ce que la haine et l'esprit du mal, alimentés par l'abus de l'alcool, peuvent inspirer à un homme contre son "frère" sans défense, tous les raffinements d'une cruauté insatiable qui confine au sadisme sont mis en œuvre par les membres des S. S., gardes sélectionnées proposées à la défense du régime nazi. Cela dépasse l'imagination, à tel point que le lecteur se prend à douter. Mais les faits, d'autre part, sont établis avec une telle précision, l'auteur a pris un tel soin à rapporter les dates et les noms qu'il faut bien se rendre à l'évidence. Langhoff n'a rien inventé.

A la dernière page, l'auteur répond d'avance à ceux qui pourraient lui reprocher d'avoir écrit un tel livre accusateur sur le compte d'un pays qu'il aime. Je l'ai écrit dit-il, "parce que ce qui se passe actuellement (1935) en Allemagne ne représente pas l'Allemagne, ou du moins cela ne représente qu'une partie de celle-ci, la plus hideuse". Nous le croyons sans peine. C'est déjà trop, toutefois, que de pareilles choses puissent être non seulement voulues, mais tolérées.

J. B.

**AUBE DE VIE, AUBE DE MORT**, journal d'une étudiante russe pendant la révolution, par Alia Rachmanova, traduction de Tony Lesnée, Plon, édit.

D'Allemagne, passons en Russie. Cette fois, c'est une jeune fille qui raconte. Et si l'héroïne de ce livre n'a pas eu à souffrir directement coups et sévices, comme dans le cas du "soldat du marais", son récit, très objectif, n'en est pas moins un témoignage accablant contre ceux qui ont fait, dans l'ancien empire des tsars, une révolution tout aussi cruelle, sinon plus que celle d'Allemagne, et dont la portée est encore beaucoup plus considérable.

Alia Rachmanova, mariée depuis et maintenant domiciliée en Autriche après s'être échappée, comme par miracle, de l'enfer rouge, avait dix-sept ans le 24 septembre 1916, jour où elle a commencé la rédaction de son journal. Ses notes, écrites dans le calme de sa chambre de jeune fille ou griffonnées sur des feuilles d'emballage en chemin de fer, dans une gare ou quelque autre abri de fortune, couvrent tout près de quatre années. C'est dire que la révolution sanglante s'annonce dès les premières pages et qu'elle n'est pas terminée lorsque l'auteur interrompt son récit.

Ce 24 septembre 1916, Alia Rachmanova, prenant pour ainsi dire conscience d'elle-même et constatant qu'elle avait tout reçu gratuitement, confessait à une de ses petites camarades qu'elle voulait combattre et souffrir. "J'ai soif, lui criait-elle, d'inquiétudes et de privations, et même la haine des hommes ne m'épouvante pas". Elle devait être servie à souhait et apprendre jusqu'où pouvait aller la "haine des hommes". Avec elle, nous pénétrons dans l'intimité de la bonne bourgeoisie provinciale où l'on appelait le redressement de torts indéniables, où l'on applaudissait même aux prodromes de la révolution sans croire cependant que cette classe bourgeoise allait être frappée au même titre que la noblesse et les privilégiés. Nous allons chez les étudiants qui donnent à la révolution quelques-uns de ses meilleurs éléments. Nous assistons aux premiers changements qui suivent l'abdication du tsar, puis au triomphe du bolchévisme, bientôt menacé par la réaction blanche. Entre deux événements, c'est le récit d'une fête de famille, la description d'une classe, d'une manifestation d'étudiants ou d'une séance d'examen. La façade de la Russie est changée; mais, derrière, la vie poursuit son cours en apparence normal, jusqu'au jour où les ordres des Moscovites finissent par atteindre la province. Alors, tout est subitement transformé. La vie se désorganise, les vivres se font plus rares, il n'y a plus d'activité sociale d'aucune sorte. Les amis, les parents tombent les uns après les autres dans la rue ou dans le silence des caves de prison. Les Blancs de Kolchack tentent un suprême assaut contre le bolchévisme encore mal éayé. Puis les Rouges reviennent. Les pages, où l'auteur raconte ce qu'elle a vu et entendu, en ces jours d'indicible horreur, sont, avec celles du récit de la fuite dans un véritable traître-fantôme où voisinent la folie, la maladie et la mort, les plus dramatiques de tout le livre. Il s'en dégage un réalisme puissant et un accent de vérité qui ne trompe pas.

"La Russie s'ébranle, la Russie s'ébranle", murmurait un jeune officier mourant, voisin d'Alia Rachmanova. Et l'intrépide jeune fille que rien ne semble abattre, de noter dans son journal: "Oui, en effet, elle s'ébranle, la Russie... mais c'est pour marcher vers l'abîme... vers la mort!"

Peinture saisissante d'une période historique encore mal connue, *Aube de vie aube de mort* est un document révélateur où il n'entre rien d'un plaidoyer pour ou contre le bolchévisme doctrinaire, où le simple récit des événements, par un témoin oculaire et intelligent, fait revivre à la fois les dernières années de la Russie tsariste et les premières manifestations du marxisme intégral. Personne ne le lira sans émotion. Personne ne pourra rester insensible aux joies et aux souffrances éprouvées par l'auteur qui garde, dans le bouleversement général, une force de volonté peu commune.

J. B.

**LES CONCEPTIONS MODERNES DE L'HEREDITE**, par Maurice Caullery, membre de l'Institut. 312 pages, 49 figures, 1935. Bibliothèque de philosophie scientifique, Flammarion, Paris. 15 frs.

La publication d'un traité de génétique en langue française est toujours un événement. Pendant qu'aux Etats-Unis, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, au Japon et dans la plupart des pays, la génétique s'est développée avec une extrême rapidité et a donné à la biologie générale une ampleur encore inconnue, la France est restée à peu près complètement réfractaire à cette discipline scientifique. Si on exclue la Maison Vilmorin, où les travaux sont à base cyto-génétique; si l'on écarte les très rares universitaires qui donnent occasionnellement, en marge des programmes, quelques leçons de génétique, il ne reste plus montrer l'intérêt des Français dans la science de l'hérédité que quelques bouquins. Il est difficile d'expliquer cette indifférence. Nationalisme mal compris chez les fabricants de programmes officiels (les initiateurs de la génétique étant surtout des Allemands, des Autrichiens et des Anglais)? On peut difficilement admettre la raison invoquée par Caullery pour excuser ses compatriotes: "Une fois de plus, écrit-il, la hantise de la rigueur dans



la démonstration et le souci exagéré, — je serais tenté de dire morbide, — de ne pas dépasser la portée des faits positifs a inhibé toute hardiesse créatrice et amené, dans notre pays, une regrettable stagnation, qui fait l'étonnement des étrangers..." La génétique ne diffère pas des autres sciences, et les savants étrangers ne diffèrent pas essentiellement des savants français. Dans la génétique, comme dans les autres sciences, dans les pays étrangers comme en France, on exige une précision rigoureuse et on a le souci de ne pas dépasser la portée des faits positifs; mais dans la génétique comme ailleurs, on ne peut se dispenser de l'hypothèse. La génétique est une science au même titre que l'embryologie, la physiologie, la chimie et la physique. L'indice de certitude en génétique vaut celui auquel on est parvenu dans les autres disciplines scientifiques et n'est aucunement inférieur à celui de l'hypothèse atomique et des lois fondamentales de la physique.

La cause principale de la carence de la génétique en France, il faut la chercher d'abord dans une connaissance très imparfaite de la langue anglaise—langue qui est celle de la génétique depuis un quart de siècle,—et dans un dédain légèrement outrecoisant pour tout ce qui est américain. Disons-le cependant tout de suite, les choses semblent devoir changer. Depuis ces dernières années, de jeunes professeurs français viennent poursuivre aux Etats-Unis des études avancées de biologie moderne. Ils contribueront sûrement à faire pénétrer la génétique dans les universités françaises.

L'ouvrage de *Caullery* est une étude de vulgarisation qui vient s'ajouter à celle de *Guyénot* (*L'Hérédité*), publiée en 1931, et à celle de *Jean Rostand* (*Les chromosomes artisans de l'hérédité et du sexe*), datant de 1928. Il est regrettable que l'auteur n'ait consacré qu'un très court paragraphe à la question des chromosomes géants des glandes salivaires des *Drosophiles*. L'étude de ces chromosomes a fait franchir à la génétique une importante étape en apportant une confirmation physique des lois de l'hérédité. Cette lacune, dans l'ouvrage de *Caullery*, s'explique toutefois quand l'on sait qu'il s'agit de découvertes remontant à 1934.

Le volume comprend cinq parties: 1° La genèse des conceptions modernes de l'hérédité. — 2° La théorie mendélienne de l'hérédité sous son aspect statistique. — 3° Les chromosomes et l'hérédité. — 4° Les progrès récents et les problèmes spéciaux de la génétique. — 5° Le mendélisme dans l'hérédité humaine. — L'ouvrage aurait gagné en clarté si les deux premières parties avaient été fondues en une seule et si l'auteur était entré directement dans le sujet. D'autre part, des notions historiques très incomplètes sont souvent de nature à induire le lecteur en erreur. Ainsi beaucoup seront peut-être portés à accorder à Naudin une importance injustifiée.

Ces réserves faites, l'ouvrage est à recommander et par la richesse de sa documentation, qui en fait le manuel de génétique français le plus à date, et par la modicité du prix, qui le met à la portée de toutes les bourses. Pédagogues, théologiens, médecins, philosophes, agriculteurs, tous ont besoin de connaissances élémentaires de génétique. Ceux qui aspirent à une culture générale se doivent de pénétrer un peu dans le mystère de l'hérédité. Ils trouveront ce qu'ils cherchent dans *Les Conceptions modernes de l'hérédité* de *Caullery*.

Jacques ROUSSEAU.

**LES FORCES CATHOLIQUES DE LA FRANCE**, par *Paul Lesourd*, épilogue de *Georges Goyau*, "Le Document", Denoël et Steele, édit.

Les éditeurs Denoël et Steele ont sinon découvert, du moins singulièrement perfectionné le moyen de répandre dans la masse, par l'image plus encore que par le texte, mais sans réduire celui-ci à la portion congrue, la connaissance essentielle des grands problèmes de l'heure. La collection "Le Document", qui vise et atteint à l'objectivité dans le choix des sujets traités sinon toujours dans l'exposé des faits, est justement célèbre. Les meilleurs écrivains y collaborent et la présentation matérielle, dans une forme très vivante et moderne, suffirait à elle seule à en marquer le prix.

Les catholiques de France peuvent se féliciter d'avoir eu recours à ce puissant instrument de diffusion qui contribuera à les faire mieux connaître dans leur propre pays d'abord, puis à l'étranger, et non seulement des croyants, mais aussi des incroyants et des indifférents.

L'action catholique est à l'ordre du jour. Elle fait l'objet de toutes les sollicitudes et des plus pressants appels du glorieux Pontife actuellement régnant. Et si l'on est en droit de reprocher parfois à certains catholiques français de verser dans un opportunisme dangereux, et de s'exposer à des voisinages malsains, il faut bien reconnaître, par ailleurs, que l'ensemble des forces catholiques mène le bon combat et présente à ses adversaires un front vigoureux qu'il n'est plus possible d'ignorer. L'Eglise, sans doute, comme le rappelle, en s'appuyant sur des textes officiels, M. Paul Lesourd, est au-dessus des partis et l'on sait trop ce que représente en France ce mot de parti. Mais il est des points de doctrine et de morale sur lesquels l'Eglise ne transige pas. En France comme en d'autres

pays, les catholiques ne répugnent pas de recourir aux moyens que la science moderne met à leur disposition : littérature, presse, radio, cinéma. Hommes et femmes, de toutes classes, jeunes gens de toutes conditions, groupés dans des ligues ou des associations puissantes, défendent avec énergie et habileté les positions du catholicisme. Comment fonctionnent ces lignes et associations, quels en sont les effectifs et les armes, ce que vaut surtout "la jeunesse conquérante", jeunesse intellectuelle, jeunesse agricole, jeunesse ouvrière, jeunesse étudiante : M. Paul Lesourd nous l'apprend, après s'être documenté aux meilleures sources. Mais toutes ces forces catholiques, groupées, disciplinées sur le terrain social et dans l'ordre intellectuel, poursuivent une fin qui rejoint, par delà l'organisation matérielle et l'emploi des moyens humains, la fin de toute créature ici-bas. L'homme, et nous le sentons de plus en plus, ne vit pas seulement de pain. Si le corps a ses besoins, dont l'Eglise ne se désintéresse pas, si l'intelligence a ses exigences, que l'Eglise satisfait, l'âme aussi demande qu'on s'occupe d'elle. Et les forces spirituelles viennent heureusement couronner et harmoniser ce bel ensemble de forces matérielles dont la France catholique est fière à bon droit. M. Paul Lesourd montre bien qu'elles sont ces forces; forces qu'au milieu des pires épreuves et des plus rudes attaques, le saint pape Pie X reconnaissait le jour où il déclarait : "Si le surnaturel vit partout dans le monde, il vit surtout en France." Et le témoignage, éloquent dans sa brièveté, rendu par M. Georges Goyau à la France catholique "nation apôtre", complète heureusement le tableau dressé par M. Lesourd. "Nation tentaculaire, comme l'écrit M. Goyau, dont la spiritualité rayonne", la France ne garde pas pour elle seule ses ressources, ses dévouements, ses générosités. Et nous en savons quelque chose, nous qui en avons été les bénéficiaires et dont le catholicisme, dans ses manifestations extérieures, voire dans son esprit, ne peut que gagner à l'école des Français catholiques qui furent aussi, ne l'oublions jamais, nos premiers maîtres.

J. B.

## Mon ami Etienne Parent

(suite de la page 51)

*monde et surtout entre peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile. Or, s'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance ou notre importance sociale, nous nous empresserons, n'est-ce pas, de les employer; et s'il existe des préjugés qui s'opposent à l'emploi de ces moyens, nous nous efforcerons individuellement et collectivement de les détruire. C'est ce que je vais vous demander en vous sollicitant d'ennoblir la carrière de l'industrie, en la couronnant de l'auréole nationale; et cela dans un but tout national; car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'industrie; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays."*

C'est la thèse que reprendront plus tard d'autres économistes de chez nous, tels Errol Bouchette ou Edouard Montpetit, et le groupe de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Elle commence à être écoutée. Mais comme il a fallu de temps pour qu'une idée aussi simple fit son chemin ! Il faut savoir gré à Parent d'avoir, le premier, souligné d'un trait aussi juste un des plus grands défauts de notre organisation.

\* \* \*

Et voilà ce qu'a été mon ami Étienne Parent. Journaliste, député, fonctionnaire, conférencier, il fut avant tout un homme intelligent et sincèrement dévoué à la cause du Canada français. Il commença par jouer un rôle de premier plan dans un milieu où l'art d'écrire était à peu près inconnu. Il exprima d'abord l'inquiétude des siens, puis, aux moments les plus troublés, il synthétisa le bon sens et la modération. Ce sont là des vertus dont la foule fait peu de cas, mais qui exercent une influence profonde sur la vie des peuples.

Gérard PARIZEAU.

**Diplômés, encouragez nos annonceurs**



# EN FEUILLETANT REVUES ET JOURNAUX

## L'Histoire

Dans une récente livraison du *Quartier Latin*, M. Jules Léger e.e.d., a souligné, non sans raison, l'indifférence que la plupart d'entre les Canadiens manifestent à l'égard de l'histoire nationale et de l'histoire tout court. "De nouvelles revues, écrit-il, se fondent sous le signe de l'intelligence, du sens national; ouvrez-les au hasard. Point d'histoire. Des mouvements de jeunes prennent corps; on néglige l'histoire. Et pourtant on fait appel aux aspirations de la race. On discute de tout depuis le lauréat du prix Goncourt jusqu'à la dernière pièce de Stravinsky. D'histoire. Pas. A l'Université de Montréal, un maître comme il ne s'en rencontre pas deux dans un demi-siècle professe pour les bancs et pour les quelques douze ou quinze élèves qui suivent ses cours. De doctes écrivains cherchent à définir notre âme nationale mais ils n'ont même pas le courage de se pencher sur le passé pour la voir se former, pour assister à son évolution. En sommes-nous tellement férus de cette histoire qu'il ne nous soit pas nécessaire de l'étudier pour la savoir? Non, malheureusement. Et l'"écrivain de perles" restera encore longtemps ignoré au train où vont les choses".

Rien de plus juste. Pourquoi, cependant, l'auteur a-t-il cru bon d'ajouter d'autres réflexions qui témoignent, pour le moins, d'un manque de réflexion? D'après M. Jules Léger, "il faut qu'un Rumilly, un Lichtenberger, un Siegfried viennent enquêter chez nous pour nous faire voir que nous avons un passé, passé de souffrances, de luttes, passé aussi glorieux que celui qui se dessine dans les pages des annales anciennes".

Il est entendu que nous ne connaissons pas notre histoire, soit qu'on ne nous l'enseigne pas ou, plus exactement, qu'on nous l'enseigne mal. Le plus grand nombre des manuels, employés à l'école primaire, au collège ou au couvent, sont ternes; et combien peu, parmi les maîtres, sont aptes à présenter la synthèse des événements, à dégager le fait essentiel, à souligner les causes et les conséquences de tel ou tel acte? Mais de là à prétendre que nous avons besoin d'un étranger pour connaître notre passé, il y a loin. M. Léger est injuste pour ceux des nôtres, relativement nombreux, qui se consacrent à la recherche ou à la vulgarisation historique. Et puis, des écrivains qu'il mentionne, un seul, M. Rumilly a vraiment fait œuvre d'historien ou, si l'on préfère, de vulgarisateur. M. Siegfried n'a invoqué, étudié notre passé que dans la mesure où ce dernier rentrait dans le cadre de notre évolution économique ou politique. Quant à André Lichtenberger, nous lui devons un *Montcalm* et un roman, *Le cœur est le même*, où revinrent quelques personnages de notre histoire.

La liste serait longue, et vraiment impressionnante, des livres écrits par les nôtres sur l'histoire du Canada: biographies, monographies, études d'ensemble. Aurions-nous donc toujours tendance à ignorer ce qui se fait chez nous, par les nôtres, et serions-nous plus exigeants pour nos compatriotes que pour le premier étranger venu à qui nous réserverions notre indulgence et notre admiration?

J.B.

## L'Université et les besoins du temps présent

L'Université d'Orégon a été, pendant quelque temps, l'objet d'attaques violentes à l'Assemblée législative de l'Etat et elle a dû se défendre contre des influences indues. Elle a apparemment franchi l'étape dangereuse. C'est du moins ce que nous lisons dans *Old Oregon*, revue mensuelle des Diplômés de cette Université.

A cette occasion, *Old Oregon* rappelle le rôle directeur que doit assumer et le genre d'effort que doit donner une Université moderne en un temps où les besoins de l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux, étendus et urgents. Elle souligne l'activité de divers départements de l'Université d'Orégon et les services rendus par cette dernière dans le domaine social et administratif. "Of course, écrit le rédacteur en chef, *the University cannot lose sight of its primary job, that of offering an education to the youth of the state. Nor can it let down in its program of research, a vital foundation upon which all advancement must rest*". Mais il ajoute: "However, no longer will the commonwealth support an institution confined to these activities alone. It demands that youth be not only educated but trained for careers of citizenship and service. It demands that the institution's wealth of information and knowledge be applied to present day problems; that the experts, as represented by the faculty and research staffs, lend a hand in working out the solutions of these problems.

"In the fields of endeavor that have been assigned to the University as represented by its various schools and departments, there is still unlimited opportunity for the application of this new theory of the relationship between University and State.

"The University must accept the state as its campus, the citizens as its students and various fields of endeavor as its classrooms. Not until this ideal has been advanced for ahead of present trend, will

the University be able to claim the united support of the State it represents.

"In bringing this ideal into the realm of actuality, one very important fact must be kept in mind. That is, that beyond the various and isolated fields of service that are in operation or must be put in operation, is the necessity for maintaining and building an understanding between the University and its objectives and the people of the State and their problems and needs. This is not being done adequately at present. The University must equip itself with the organizational machinery and personnel capable of establishing a closer understanding between the institution and the people of the state. Very simply, it is only a matter of public relations. If the students are enriched through contact with the faculty members and their opinions and backgrounds of knowledge, then the citizens of the State have the same right to that contact. The solution lies in an adequate public relations department, handling not only newspaper publicity, but promoting wherever and in whatever ways possible beneficial relationships between the citizenry and the institution. The head of this department might well sponsor and coordinate all types of service work of which the University is capable".

## LES BEAUX MONUMENTS



Vu au cimetière de Milan. L'artiste a su exprimer avec beaucoup de simplicité le triomphe ultime de la vie sur le néant.

Une jeune fille écrit sur une pierre tombale le mot "adieu". Rien de la douleur tragique dans sa physionomie, mais le calme et la sérénité se lisent dans l'attitude confiante de cette enfant.

Notre Société s'est inspirée de ces sentiments d'une survie pour l'élaboration de tout ce qu'elle met à la disposition des familles, afin d'honorer comme il convient les chers disparus. Aucune autre institution au Canada n'est aussi complètement organisée pour répondre à toutes les demandes des personnes désireuses de faire à leurs défunts des funérailles d'une dignité irréprochable.

## La Société Coopérative de Frais Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président Lt.-Col. ELZ. HURTUBISE, m.d.  
et Gérant Général Vice-Prés. et Secr.-Trés.

Tél.: Plateau 7-9-11

RUE STE-CATHERINE, 302 EST, - MONTREAL

(Droits réservés)

D-5

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page VI



## Ce que les Anciens écrivent

## LES AMICALES...

(suite de la page 55)

## Sciences —

DE PASSILLE (André) : "Thermochimie des arsénates d'ammonium". *Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Sciences* (Paris) T. 200, pp. 1852-3; 1935.

DE PASSILLE (André) : "De l'existence d'une série d'orthophosphates et d'orthoarsénates d'ammonium". *Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Sciences* (Paris), T. 201, pp. 344-5; 1935.

## Chimie Industrielle —

BOURGOUIN (Louis), LEFEBVRE (Gérard) et TREMBLAY (Charles) : "Etude des charbons de bois canadiens". *Revue Trimestrielle Canadienne*, 21ème année, no 84, déc. 1935, page 337.

## Médecine vétérinaire —

PANILLET (M.) : "Les Réactions d'allergie dans le diagnostic de la brucellose bovine". *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, Vol. IX, no 6, page 197.

## Sociologie —

LAMARCHE (R. P. M.-A., O.P.) : "Notre américanisation". *La Revue Dominicaine*, janvier 1936 (XLIIe année).

LAPIERRE (Gaston) : "Les Campagnes internationales actuelles d'Eugénisme". *Revue Trimestrielle Canadienne*, 21ème année, no 84, décembre 1935, p. 337.

LAUREYS (Henry) : "Aux Jeunes". *L'Action Economique des Jeunes*. Vol. II, no 4, décembre 1935, page 1.

## Economie politique —

PARIZEAU (Gérard) : "Les cordons de la bourse". *La Revue Dominicaine*, janvier 1936, (XLIIe année), page 40.

## Politique —

CHAUSSE (Fernand) : "Que devons-nous à la Confédération?". *Revue Trimestrielle Canadienne*, 21ème année, no 84, décembre 1935, page 417.

## Pharmacie —

FORTIN (Lucien) : "La Pharmacie est-elle une profession?". *Le Pharmacien*, Vol. VI, no 6, janvier 1936, page 3.

## Commerce —

LAPLANTE (Rodolphe) : "Le Magasin indépendant est-il appelé à disparaître?". *Revue Trimestrielle Canadienne*, 21ème année, no 84, décembre 1935, page 433.

## Droit —

GOUIN (Léon-Mercier) : "Du Contrat de Travail". *Revue Trimestrielle Canadienne*, 21ème année, no 84, décembre 1935, page 392.

## Technique —

GAUVREAU (Jean-Marie) : "Notes de Technologie du bois"; photographies du Frère Marie-Victorin, édité par la *Direction générale de l'Enseignement technique de la province de Québec*, décembre 1935.

## Littérature —

MAURAUULT (Olivier) : "Sur un manuel de littérature canadienne". *Mémoire de la Société Royale du Canada*, Troisième série, 1935, tome XXIX.

## Médecine —

AMYOT (Roma) : "Sciaticque et anomalies de transition lombosacrée. Sacralisation de la cinquième vertèbre lombaire et résistance diminuée de la statique vertébrale". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 2, page 135.

BERTRAND (Albert) : "La bactériologie de la maladie de Nicolas-Favre". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 2, page 126.

GERIN-LAJOIE (Léon) : "Nouvelles statistiques relatives au drainage transcervical". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord*, Vol. II, no 1, janvier 1936, page 46.

ST-JACQUES (Eugène) : "Pasteur, son influence sur la médecine contemporaine". *Bulletin de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord*, Vol. II, no 1, janvier 1936, page 35.

sera la rédemptrice du mal futur et préparera sur celle qui l'aura précédée, la revanche de la jeunesse montante.

Auprès de la femme en général, *Familia* veut aussi faire une œuvre positive. Malgré les préjugés, les sarcasmes, elle osera veiller à ce que ni dans la vie sociale, ni dans la vie familiale, les principes catholiques ne soient sacrifiés à la mode, au snobisme, à l'immoralité. Elle parviendra coûte que coûte à ressaisir la conscience de la femme, à l'illuminer de la grande notion du devoir.

*Familia* aura aussi sa page des dirigeantes d'œuvres. Avec elles la revue cherchera les principes directeurs de l'action catholique, les scrutera pour les mieux connaître et les mieux appliquer aux différents apostolats qui leur sont confiés. Ensemble elles s'entraîneront à la piété, aux vertus de l'apôtre, à la pratique de la vie intérieure sans laquelle aucun rayonnement n'est possible.

Enfin à chacun des membres de la famille, *Familia* veut faire comprendre qu'on est solidaire les uns des autres, et que l'on n'a pas le droit de se traiter comme des éléments juxtaposés et étrangers les uns aux autres. Elle veut soutenir les parents et les enfants sollicités par de telles tentations morales et de telles difficultés matérielles qu'il leur faut une grande force pour accomplir leur devoir familial. Voilà un idéal bien difficile à réaliser, dira-t-on. En effet, mais on peut y arriver par des efforts et des sacrifices pour lesquels le concours de chacun est nécessaire. Assurons à *Familia* une honnête aisance et par la grâce de Dieu le reste lui sera donné par sucroît.

*Familia* ne sera plus seule à la tâche de l'éducation dans les amicales. Les Cercles d'études viennent à son aide. Le comité central est formé. Il les a tous sous sa direction. Le programme des cercles est sensiblement le même que celui de la revue. Quelques-uns d'entre eux déjà de véritables foyers de rechristianisation. Les questions d'éducation, d'action catholique y sont méthodiquement étudiées. Il en est qui n'ont pas craint d'ajouter les retraites fermées au nombre de leurs réalisations. Aussi nous est-il permis d'espérer qu'un jour l'atmosphère chrétienne créée par les amicalistes pénétrées de l'esprit évangélique, dissipera l'atmosphère païenne qui cherche à nous envelopper.

Les Amicales féminines ont donc un vaste champ d'action. Puisse leur travail être joyeux et conquérant ! Qu'il soit fait pour Dieu, selon le plan divin et la volonté de l'évêque. C'est alors que fécondé par la grâce, il aura sa pleine valeur et sa sublime portée.

Ernestine P.-LEVEILLE.

| ASSURANCES   | ADMINISTRATION | FINANCE                 |
|--|----------------|-------------------------|
| <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin: 0;">Guardian Finance</div> <div style="font-weight: bold; margin: 5px 0;">AND INVESTMENTS COMPANY</div> <hr style="width: 50%; margin: 10px auto;"/> <div style="font-weight: bold; margin: 0;">AGENTS FINANCIERS</div> |                |                         |
| <div style="font-size: 0.8em; margin: 0;">◆</div> <div style="font-size: 0.8em; margin: 5px 0;">SPÉCIALITÉS : — Assurances contre les risques professionnels : médecins, pharmaciens, dentistes.</div>   |                |                         |
| 266, St-Jacques Ouest, Montréal.<br>Chambre 217  | MARquette 2587 | GASTON RIVET<br>Gérant. |



## LES SCIENCES A MONTREAL

(suite de la page 47)

élèves de philosophie. Les Québécois n'étaient pas peu fiers de leur collège. Un journaliste dit qu'il en éprouve un sentiment d'orgueil pour Québec et pour le pays. Il ose ajouter qu'il n'y a peut-être pas sur tout le continent américain une école de mathématiques, qui soit comparable à celle du petit séminaire de Québec. Excusez du peu.

La physique et la chimie sont aussi à l'honneur. On en fait démontrer publiquement l'intérêt par des expériences à grand spectacle qui sont encore celles que l'on réalise aujourd'hui pour en mettre plein les yeux d'un auditoire bienveillant. Mais c'était nouveau alors.

On ne peut s'empêcher d'être ému à la lecture de ces pages admiratives; mais que de mélancolie si l'on songe au peu qui a subsisté de cette effervescence. Comment expliquer ce dépérissement de nos écoles scientifiques, quels sont les motifs d'un tel fléchissement? Trop de détails nous manquent encore pour répondre à ces questions d'une façon précise. Mais on peut dès maintenant énumérer quelques-unes des causes qui ont amené les nôtres à se désintéresser graduellement des choses scientifiques. Les constatations suivantes n'ont rien de prématuré.

Cette brillante apogée fut apparemment le fait de quelques animateurs comme les abbés Holmes, Demers et Casault. Eux disparus, le zèle se ralentit. Ils ne laissent aucun disciple, ou ceux qui leur succèdent n'ont pas la même ardeur, se contentant d'enseigner un peu moins qu'ils n'ont appris, et chaque génération jette du lest. L'enseignement non vivifié par la recherche peut paraître brillant, il n'est jamais progressif, ni vraiment inspirateur.

Les noms de Provancher, de Laflamme, de Brunet, de Crevier, de Duval, de Dionne, ressortent pour nous sur le camaïeu de leur temps. Qu'étaient-ils pour leurs contemporains? Des songe-creux, des inutiles, des sujets d'anecdotes tout au plus. A nos yeux, ils ont entretenu la flamme qui menaçait de s'éteindre.

Alors que l'enseignement des sciences périssait, celui des lettres prenait résolument le dessus. Menés par une phalange d'esprits plus brillants que cultivés qui s'éveillaient aux beautés caduques du romantisme, nos éducateurs s'élançaient à la conquête d'une gloire littéraire qui, trop souvent, ne fut qu'une vaine pacotille. Dans un pays où les esprits sont tout d'une pièce, où le sens de la nuance manque déplorablement, on se jeta de ce côté avec la même fougue qu'on mettait à applaudir, quinze ans plus tôt, les mathématiques du séminaire.

L'absence d'esprit critique fut fatale à la science à un autre point de vue. La fin du XIXe siècle vit naître le scientisme dont les coryphées étaient Renan, Taine et Berthelot. La Science toute-puissante, capable d'assurer le bonheur de l'humanité, pouvait remplacer Dieu et la Religion. Ces nouveaux dogmes répugnaient à notre orthodoxie. On confondit science et scientisme. On salua dans Brunetière le libérateur qui avait crié à la faillite de la Science. Il a fallu plus de quarante ans pour qu'on revînt de cette erreur. Nous commençons enfin à nous ressaisir. Les recherches que l'on peut faire sur l'histoire de nos institutions d'enseignement secondaire devraient nous révéler la vraie figure de la tradition.

Léon Lortie.

FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE  
CANADIENNES-FRANCAISES

N'oubliez pas la

— QUATRIEME CAMPAGNE ANNUELLE —

18-20 avril 1936.

## Rentes viagères garanties

● Autrefois, on disait: PROTEGEZ VOTRE FAMILLE. Conseil sage mais incomplet. Aussi, de nos jours, on ajoute: ET PROTEGEZ-VOUS VOUS-MEME. Devenez rentier. Votre salaire ne peut pas toujours durer: NOS RENTES VIAGERES le remplaceront. Avec avantage: elles sont GARANTIES.

•••

## CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

55, ouest, rue S.-Jacques MONTREAL HARbour 3291

Anesthésie au gaz  
sur rendez-vous

Tél. DE. 4055  
2292, Girouard

### DOCTEUR M. CLERMONT

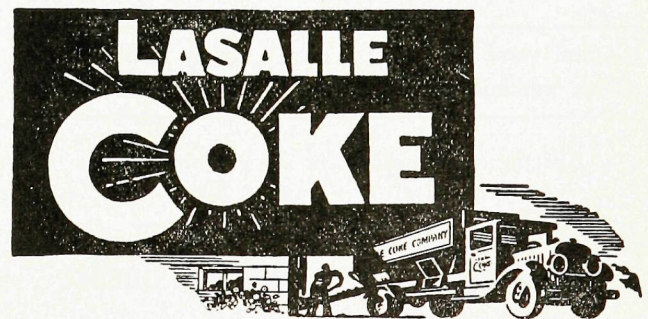
ANESTHESISTE

à l'hôpital de la Miséricorde et  
à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine

Membre de la "International Anesthesia Research Society"  
et de la "Montreal Society of Anesthetists".

**S** vous cherchez un combustible économique qui s'enflamme rapidement, qui assure le confort dans chaque pièce,

ess a y e z



De chez votre fournisseur ou directement

MARquette 6221

DIPLÔMÉS

abonnez-vous à

"L'Action Universitaire"



|   |  |
|---|--|
| <h1 style="margin: 0;">MONGEAU &amp; ROBERT</h1> <p style="margin: 0;"><b>CHARBON ♦ HUILE A CHAUFFAGE</b></p> | <p style="margin: 0;">Téléphone: AMherst 2131</p> <hr/> <p style="margin: 0;"><b>Cie Limitée</b></p> <hr/> <p style="margin: 0;">1600 MARIE-ANNE Est</p> |
|---|--|

**DIPLÔMÉS**  
abonnez-vous à  
**"l'Action Universitaire"**

Pour vos . . .  
**DESSINS et CLICHÉS**  
Téléphonez MARquette 4549  
**LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE**  
59 Ouest, rue Sainte-Catherine, — Montréal.

|   |   |                     |                 |                                  |               |
|---|---|---------------------|-----------------|----------------------------------|---------------|
| <p>L'hon. J. M. Wilson,<br/>président.</p> <p>L'hon. D. O. L'Espérance,<br/>vice-président.</p>   | <p>Beaudry Leman,<br/>vice-président.</p> <p>directeur-général.</p> |                     |                 |                                  |               |
| <h2 style="margin: 0;">Trust Général du<br/>Canada</h2>   |   |                     |                 |                                  |               |
| <p>La nécessité d'un testament s'impose sans discussion. Il est aussi de suprême importance que l'exécuteur testamentaire soit <i>compétent, fidèle, responsable, permanent</i> et que son administration se réclame d'un sens pratique de la loi, des affaires, de la finance.</p>     |   |                     |                 |                                  |               |
| <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Capital versé .....</td> <td style="text-align: right;">\$ 1,105,000.00</td> </tr> <tr> <td>Biens administrés, plus de .....</td> <td style="text-align: right;">42,000,000.00</td> </tr> </table> |   | Capital versé ..... | \$ 1,105,000.00 | Biens administrés, plus de ..... | 42,000,000.00 |
| Capital versé .....   | \$ 1,105,000.00   |                     |                 |                                  |               |
| Biens administrés, plus de .....  | 42,000,000.00   |                     |                 |                                  |               |
| <p><i>Exécuteur testamentaire — Administrateur fiduciaire — Agent, Etc.</i></p>   |   |                     |                 |                                  |               |
| <p>112, rue St-Jacques ouest<br/><b>MONTREAL</b></p>  | <p>71, rue St-Pierre<br/><b>QUEBEC</b></p>                          |                     |                 |                                  |               |

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| <p>Examen de la vue<br/>Lunettes et Lorgnons</p>                 | <p>Téléphone : HA. 5544</p> |
| <p><b>PHANEUF &amp; MESSIER</b><br/>OPTOMETRISTES-OPTICIENS</p>  |                             |
| <p>1767, rue Saint-Denis,<br/>(Tout près de la rue Ontario).</p> |                             |
| <p>Montréal</p>  |                             |

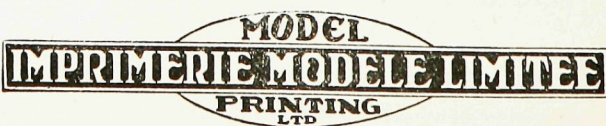
**FIXEZ-VOUS UN BUT**

¶ PRENEZ la résolution d'économiser \$50, \$100, \$500 ou \$1,000 en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

|   |                          |
|---|--------------------------|
| <p>Flours télégraphiées partout.</p>                            | <p>Tél. HARbour 1878</p> |
| <p><b>Ed. Gernaey</b> Fleuriste</p> <p>LE FLEURISTE ATTITRE</p> |                          |
| <p>1405, rue Saint-Denis, — — Montréal.</p>                     |                          |

|  |  |                                      |
|--|--|--------------------------------------|
| <p>Maison essentiellement canadienne-française</p>                                 | <p>Tél. FRontenac 2194</p> <p>Buvez le Lait Riche et Pur de</p>  |                                      |
| <h2 style="margin: 0;">A. POUPART &amp; CIE</h2> <p style="margin: 0;">LIMITÉE</p> |  |                                      |
| <p>●<br/>●</p> <p>PRODUITS de la PLUS HAUTE QUALITE</p>                            | <p>Aussi Crème, Beurre, Oeufs frais, Brevage au Chocolat<br/>Livraison à domicile. Service ponctuel.</p> | <p>1715, RUE WOLFE — Coin Robin.</p> |

|  |                          |
|--|--------------------------|
| <p>Cette revue est imprimée par</p>  | <p>Tél. AMherst 2152</p> |
|  |                          |
| <p>1206 CRAIG EST</p>  | <p>MONTREAL</p>          |